



L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES AU CANADA 2014

PROOF
FOOD INSECURITY
POLICY RESEARCH

Valerie Tarasuk
Andy Mitchell
Naomi Dachner

L'insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2014

Valerie Tarasuk

Andy Mitchell

Naomi Dachner

Remerciements :

Ce rapport est une initiative de PROOF appuyée par une subvention programmatique pour la santé et l'équité en santé des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) (FRN 115208). Les auteurs désirent remercier Stephanie Vasko pour sa mise en page du rapport et Timmie Li pour ses contributions au rapport.

Chercheurs de l'équipe PROOF :

Herb Emery (Université de Calgary), Craig Gundersen (Université d'Illinois à Urbana-Champaign), Paul Kurdyak (Centre de toxicomanie et de santé mentale), Catherine Mah (Université Memorial de Terre-Neuve), Lynn McIntyre (Université de Calgary), Jurgen Rehm (Centre de toxicomanie et de santé mentale), Valerie Tarasuk (Université de Toronto).

Date de sortie: 19 mai 2016

Comment citer ce document :

Tarasuk, V, Mitchell, A, Dachner, N. (2016). *L'insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2014*. Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). Consulté au <http://proof.utoronto.ca/>.

PROOF
FOOD INSECURITY
POLICY RESEARCH

PROOF est une équipe internationale et interdisciplinaire de chercheurs dévoués à un programme de recherche sur des interventions efficaces en matière de politique pour lutter contre l'insécurité alimentaire des ménages.

Site Web : <http://proof.utoronto.ca> (en anglais seulement).



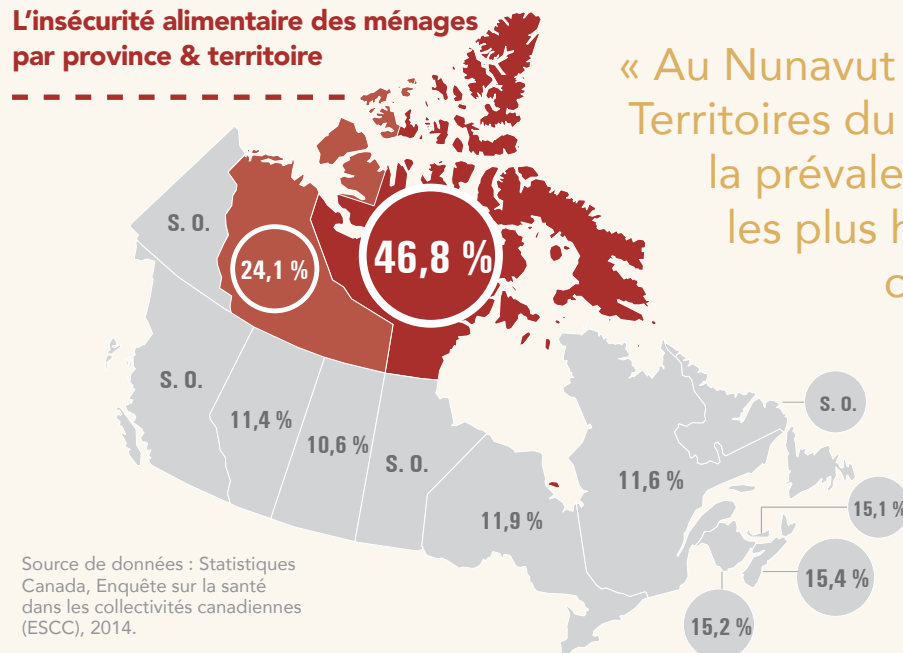
Cette étude a été soutenue par les Instituts de recherche en santé du Canada.

Résumé

L'insécurité alimentaire des ménages, c'est-à-dire un accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières, est un important problème social et de santé au Canada. Les provinces et territoires n'ont pas tous choisi de mesurer l'insécurité alimentaire en 2014, mais parmi ceux et celles qui l'ont mesurée, le problème semble être resté à un niveau élevé. Une analyse de l'ensemble des résultats des provinces et des territoires participants — c'est-à-dire l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut — indique que 12,0 % des ménages ont vécu une certaine forme d'insécurité alimentaire au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ce nombre représente 1,3 million de ménages, soit 3,2 millions de personnes, dont près de 1 million d'enfants de moins de 18 ans. Ceci signifie que plus d'un enfant sur six de moins de 18 ans vivait dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire.

En 2014, l'insécurité alimentaire était la plus prévalente dans le Nord canadien (surtout au Nunavut) et les Maritimes. Au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, la prévalence a atteint les plus hauts niveaux observés depuis que la mesure de l'insécurité alimentaire a commencé en 2005, soit 46,8 % et 24,1 %, respectivement. Bien que l'insécurité alimentaire semble avoir chuté dans les provinces, les changements n'étaient pas assez grands pour être significatifs.

L'insécurité alimentaire des ménages par province & territoire



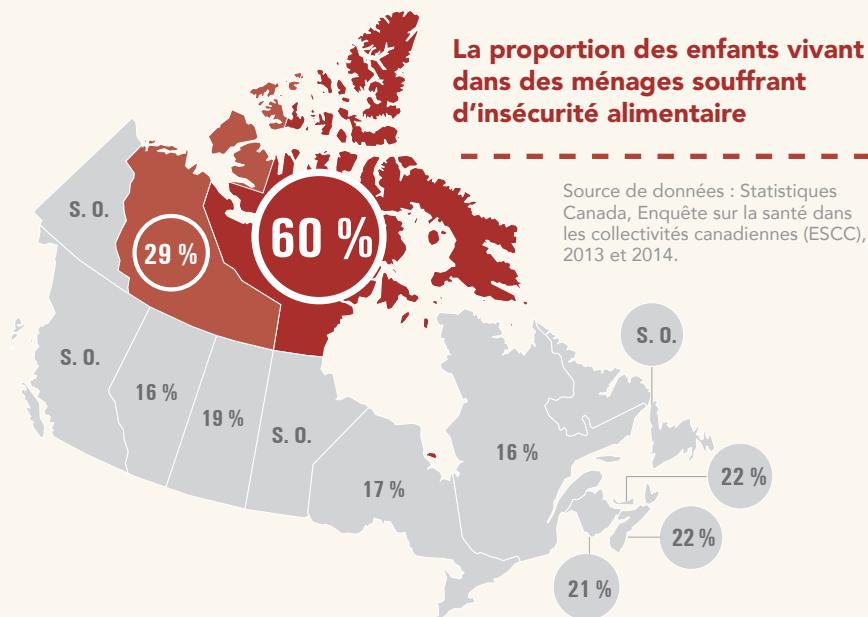
« Au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, la prévalence a atteint les plus hauts niveaux observés depuis que la mesure de l'insécurité alimentaire a commencé en 2005. »

Source de données : Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2014.



**Au Canada, l'insécurité
alimentaire des ménages
a touché**

1 enfant sur 6



Les ménages avec des enfants de moins de 18 ans présentaient un risque plus élevé d'insécurité alimentaire que les ménages sans enfants (15,6 % contre 10,4 %). Les plus vulnérables étaient les familles monoparentales ayant une femme à leur tête; 33,5 % de ces familles souffraient d'insécurité alimentaire en 2014. Parmi les ménages sans enfants de moins de 18 ans, le plus haut taux d'insécurité alimentaire était de 15,7 % chez les personnes vivant seules. Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest avaient la plus haute prévalence d'enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire, soit 60 % et 29 %, respectivement.

Soixante et un pour cent des ménages dont la principale source de revenus était l'aide sociale souffraient d'insécurité alimentaire, tout comme 35,6 % des ménages qui dépendent de l'assurance-emploi ou de l'indemnisation des accidentés du travail. Par contre, la majorité des ménages souffrant d'insécurité alimentaire (62,2 %) dépendaient de traitements et de salaires procurés par des activités rémunérées. Un risque plus élevé d'insécurité alimentaire est lié à d'autres caractéristiques du ménage, notamment avoir un revenu sous la mesure de faible revenu (29,2 %), être Autochtone (25,7 %), être Noir (29,4 %), et être locataire plutôt que propriétaire (24,5 %).



« 60,9 % des ménages dont la principale source de revenus était l'aide sociale souffraient d'insécurité alimentaire. Par contre, la majorité des ménages souffrant d'insécurité alimentaire (62,2 %) dépendait de traitements et de salaires procurés par des activités rémunérées. »



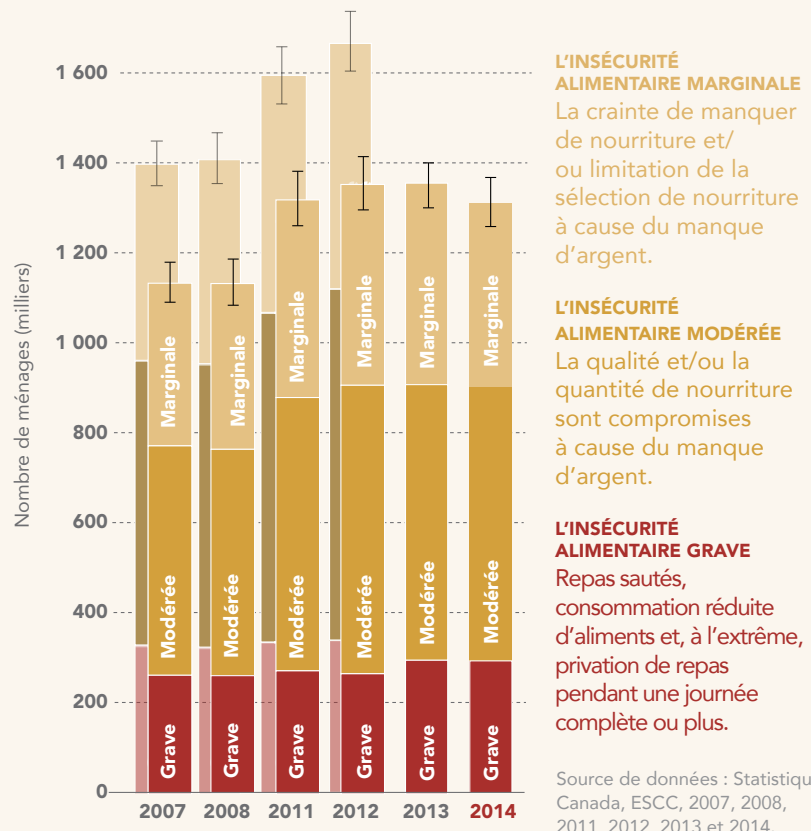
Bien qu'il y ait eu une mesure et une surveillance rigoureuse de l'insécurité alimentaire au Canada depuis 2005, le problème n'a pas diminué. Encore aujourd'hui, presque la moitié des ménages du Nunavut souffrent d'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire était légèrement plus prévalente dans les zones urbaines que dans les zones rurales, mais les taux de prévalence différaient énormément d'une ville à l'autre. Parmi les 27 principales régions métropolitaines de recensement étudiées, l'insécurité alimentaire en 2013-2014 était légèrement plus élevée à Peterborough, en Ontario, touchant plus d'un ménage sur six. Le plus bas taux d'insécurité alimentaire se trouvait à Québec, où 1 ménage sur 14 souffrait d'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire laisse d'importantes traces sur la santé et le bien-être individuel et coûte cher à notre système des soins de santé. Bien qu'il y ait eu une mesure et une surveillance rigoureuse de l'insécurité alimentaire au Canada depuis 2005, le problème n'a pas diminué. Alors que le nombre de ménages souffrant d'insécurité alimentaire semblait être légèrement plus bas en 2014, comparé à 2013, cette diminution n'était pas significative et le nombre est demeuré beaucoup plus élevé qu'en 2008. Parmi les provinces et les territoires enquêtés en 2014, il n'y avait pas de chute importante dans la prévalence d'insécurité alimentaire; il y avait plutôt des indications d'une tendance vers le haut dans le Nord déjà vulnérable.

Les tendances géographiques de l'insécurité alimentaire, notamment les taux alarmants dans le Nord et dans les Maritimes, et le volume de ménages touchés dans nos plus grandes provinces suggèrent que la réduction de la prévalence d'insécurité alimentaire requiert l'attention de tous les niveaux gouvernementaux. Les données dans ce rapport fournissent une base pour une discussion critique en matière de développement de programmes et de politiques, et ce, par tous les secteurs, dans le but de combattre l'insécurité alimentaire au Canada.

L'insécurité alimentaire des ménages



Les provinces et les territoires participant à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes en 2014 — l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Toutes les provinces et les territoires.

Introduction

En 2013 et en 2014, le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages était une option

de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC).

La Colombie-Britannique, le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador

et le Yukon ont choisi de ne pas inclure la mesure de l'insécurité alimentaire pour leur population.

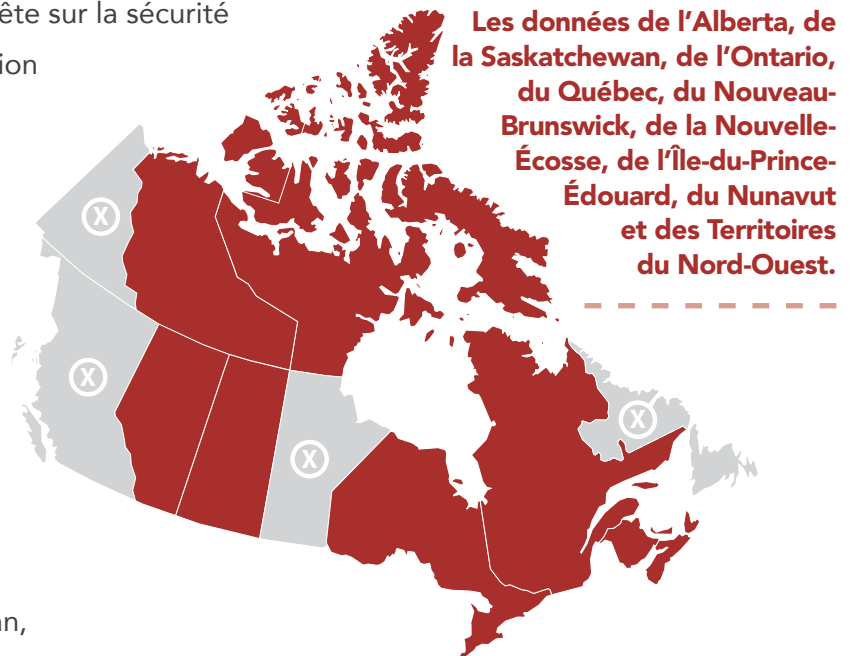
Par conséquent, dans ce rapport, nous présentons l'information sur l'insécurité alimentaire des ménages

en 2014 pour l'Alberta, la Saskatchewan,

l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest et

le Nunavut seulement. L'analyse des résultats de cette enquête offre l'occasion d'approfondir notre compréhension de la prévalence, de la distribution et de la gravité relative de l'insécurité alimentaire des ménages partout au pays. Le Rapport annuel de l'insécurité alimentaire des ménages est conçu pour fournir un outil, créé à l'aide des données de Statistiques Canada, servant à surveiller les tendances et à identifier les priorités d'intervention afin d'aborder cet important problème de santé publique. Il repose sur le travail approfondi du Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition de Santé Canadaⁱ et de Statistiques Canadaⁱⁱ en matière de surveillance de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada.

Le rapport a été préparé par PROOF, un programme de recherche financé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et créé pour identifier des interventions stratégiques cherchant à lutter contre l'insécurité alimentaire des ménages. Il s'agit du deuxième d'une série de rapports annuels sur l'insécurité alimentaire au Canada.



Qu'est-ce que l'insécurité alimentaire?

D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (la FAO), la sécurité alimentaire existe lorsque « tous les individus, à tout moment, ont un accès économique et physique à une alimentation nourrissante, salubre et suffisante qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et leurs préférences alimentaires, ce qui leur permet de mener une vie saine et activeⁱⁱⁱ ». Cette définition fut adoptée par le Canada au Sommet mondial de l'alimentation, mais la mesure et la surveillance de l'insécurité alimentaire au pays mettent l'accent sur le vécu d'un ménage en matière d'insécurité alimentaire ou sur l'accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières. L'insécurité alimentaire peut comprendre la crainte de manquer de nourriture avant qu'il y ait de l'argent pour en acheter davantage, l'incapacité de manger des repas équilibrés, avoir faim, manquer des repas et, à l'extrême, la privation absolue de nourriture pendant tout une journée à cause du manque de nourriture et d'argent pour acheter de la nourriture.

L'insécurité alimentaire est un grave problème de santé publique, car la santé et le bien-être des personnes sont étroitement liés à leur sécurité alimentaire. Des recherches récentes au Canada ont démontré que la faim laisse des traces indélébiles sur la santé physique et mentale des enfants, lesquelles risquent de se manifester sous forme de dépression et d'asthme à l'adolescence et au début de l'âge adulte^{iv}. Les adultes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire ont une moins bonne santé physique et mentale et de plus hauts taux de maladies chroniques, notamment la dépression, le diabète et les maladies cardiovasculaires^v. Lorsque les maladies chroniques surviennent, leur gestion est aussi compromise dans le contexte de l'insécurité alimentaire^{vi}. L'impact de l'insécurité alimentaire sur la santé des Canadiens est évident si l'on considère leurs coûts de soins de santé plus élevés^{vii}.

Les réponses aux énoncés du Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Canada 2014*

Échelle de sécurité alimentaire des adultes	Tous les ménages		Ménages avec enfants < 18		Ménages sans enfants < 18	
	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%
Craint de manquer de nourriture	975,7	8,9 %	370,6	11,5 %	605,1	7,8 %
Pas de nourriture et pas d'argent pour en racheter	753	6,9 %	264,4	8,2 %	488,6	6,3 %
Pas les moyens de manger des repas équilibrés	834	7,6 %	259,5	8,1 %	574,5	7,4 %
Adulte a réduit ou sauté des repas (O/N)	417,8	3,8 %	138,3	4,3 %	279,5	3,6 %
Adulte a réduit ou sauté des repas (fréquence)	312,6	2,9 %	97,3	3,0 %	215,3	2,8 %
Adulte a mangé moins qu'il aurait dû	468,1	4,3 %	153,6	4,8 %	314,5	4,1 %
Avait faim sans pouvoir manger parce que n'en avait pas les moyens	254	2,3 %	70,9	2,2 %	183,1	2,4 %
Perdu du poids, pas assez d'argent pour la nourriture	165,2	1,5 %	45,8	1,4 %	119,4	1,5 %
Adultes passent une journée entière sans manger (O/N)	97,5	0,9 %	27,8	0,9 %	69,7	0,9 %
Adultes passent une journée entière sans manger (fréquence)	73,9	0,7 %	21,6	0,7 %	52,3	0,7 %
Échelle de sécurité alimentaire des enfants						
Comptait sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants	258,9	2,4 %	258,9	8,1 %	s. o.	s. o.
N'avait pas les moyens de servir des repas équilibrés aux enfants	178,1	1,6 %	178,1	5,6 %	s. o.	s. o.
Les enfants ne mangeaient pas assez, n'en avait pas les moyens	65,7	0,6 %	65,7	2,1 %	s. o.	s. o.
Adultes ont réduit la portion des enfants parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture	18,4	0,2 %	18,4	0,6 %	s. o.	s. o.
Enfants ont sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture	10,8	0,1 %	10,8	0,3 %	s. o.	s. o.
Enfants ont sauté des repas presque tous les mois ou certains mois	5,9	0,1 %	5,9	0,2 %	s. o.	s. o.
Enfants avaient faim, mais n'avaient pas les moyens d'acheter de la nourriture	18,9	0,2 %	18,9	0,6 %	s. o.	s. o.
Enfants ont passé une journée entière sans manger	2,4	0,0 %	2,4	0,1 %	s. o.	s. o.

* Les provinces participantes seulement. En 2014, Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba, la Colombie-Britannique et le Yukon n'ont pas participé au module sur la sécurité alimentaire de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Comment l'insécurité alimentaire est-elle mesurée au Canada?

Les données sur l'insécurité alimentaire sont recueillies lors de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), une enquête transversale menée par Statistiques Canada qui, chaque année, recueille des renseignements liés à la santé d'environ 60 000 Canadiens. L'échantillon est conçu de manière à être représentatif des dix provinces et des trois territoires^{viii}, mais il exclut les personnes qui sont membres à plein temps des Forces canadiennes, les personnes vivant dans les réserves des Premières Nations^{ix}, sur les terres de la Couronne, en prison ou en centres de santé, ainsi que les personnes vivant dans les régions sociosanitaires québécoises du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. Bien que les Premières Nations vivant dans des réserves et les personnes sans-abri^x forment une proportion relativement petite de la population canadienne, leur haut taux de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire signifie que la véritable prévalence d'insécurité alimentaire est, dans une certaine mesure, sous-estimée à cause de leur omission.

Depuis 2004, le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages fait partie de l'ESCC afin de surveiller l'insécurité alimentaire des ménages au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête^{xi} (voir *Annexe A pour le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages complets*).

Ce module d'enquête comprend 18 énoncés demandant au répondant si il/elle ou d'autres membres du ménage vivent les conditions décrites, lesquelles varient en gravité, allant de la crainte de manquer de nourriture avant qu'il y ait de l'argent pour en acheter davantage au changement de la quantité consommée, en passant par la faim et, à l'extrême, la privation absolue de nourriture pendant tout une journée. Ces énoncés distinguent le vécu des adultes de celui des enfants et reconnaissent que, dans un ménage avec enfants, les adultes peuvent sacrifier leur propre consommation de nourriture afin de redistribuer les maigres ressources aux enfants.

En nous basant sur le nombre de réponses positives reçues, les ménages sont classifiés comme étant en situation de sécurité alimentaire ou comme souffrants d'insécurité alimentaire marginale, modérée ou grave (voir *Annexe B pour une description complète*). Les ménages en sécurité alimentaire sont ceux qui ne

donnent aucune indication qu'il pourrait y avoir des problèmes liés au revenu en matière d'accès à la nourriture. Ceux qui souffrent d'insécurité alimentaire marginale ont indiqué qu'ils avaient des craintes et des problèmes concernant l'accès à la nourriture au cours des 12 derniers mois^{xii}. Les ménages souffrant d'insécurité alimentaire modérée ont déclaré que la qualité et/ou la quantité de la nourriture consommée par les adultes et/ou les enfants ont été compromises. Ceux souffrant d'insécurité alimentaire grave ont déclaré de

Les données sur l'insécurité alimentaire sont recueillies par l'entremise de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), une enquête transversale gérée par Statistiques Canada qui recueille, par année, des renseignements sur la santé d'environ 60 000 Canadiens domiciliés.

plus grands compromis, notamment une consommation de nourriture réduite chez les adultes et/ou les enfants à cause du manque d'argent.

Dans ce rapport, nous présentons des évaluations du nombre d'adultes et d'enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire et le taux d'insécurité alimentaire chez les enfants, basés sur les totaux pondérés selon la population de l'ESCC 2014. Comparées aux rapports publiés auparavant par Santé Canadaⁱ et Statistiques Canadaⁱⁱ, nos méthodes de calcul diffèrent de deux manières importantes. Nous avons tenu compte de tous les membres des ménages classés comme souffrants d'insécurité alimentaire, tandis que Santé Canada et Statistiques Canada ont seulement rapporté l'insécurité alimentaire chez les personnes âgées de 12 ans et plus. De plus, nous avons inclus les ménages souffrant d'insécurité alimentaire marginale dans nos calculs, tandis que les rapports de

Santé Canada et de Statistiques Canada ne comptent que les personnes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire modérée ou grave. Par conséquent, l'évaluation de prévalence dans ce rapport comprend un éventail plus complet de la population touchée par l'insécurité alimentaire.

Aux États-Unis, l'insécurité alimentaire est surveillée à l'aide du même questionnaire que celui utilisé au Canada, mais la terminologie et le système de classification différent. Ceci signifie que les résultats de ce rapport ne peuvent pas être directement comparés aux rapports sur l'insécurité alimentaire aux États-Unis. Une comparaison des taux d'insécurité alimentaire au Canada et aux États-Unis en 2014 n'est pas possible à cause de l'absence de données nationales au Canada, mais veuillez consulter les rapports PROOF de 2011 et de 2012 dans lesquels sont présentés les codes du United States Department of Agriculture pour le questionnaire aux fins de comparaisons nationales pour ces années-là.

Le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages ne fait pas toujours partie du contenu régulier de l'ESCC, et les années où, pendant l'enquête de l'ESCC, le module était optionnel, certaines provinces et certains territoires ont choisi de ne pas participer. En 2013 et en 2014, le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire était optionnel et la Colombie-Britannique,

le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador et le Yukon ont choisi de ne pas mesurer l'insécurité alimentaire.

► **VEUILLEZ VISITER LE**
<http://proof.utoronto.ca>
pour consulter les rapports
PROOF précédents.

Parce que nous n'avons pas de données sur l'insécurité alimentaire de ces provinces et de ces territoires, il n'est pas possible de calculer la prévalence nationale d'insécurité alimentaire des ménages pour 2014.

En 2013 et en 2014, le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire était optionnel et la Colombie-Britannique, le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador et le Yukon ont choisi de ne pas mesurer l'insécurité alimentaire.

Dans ce rapport, nous décrivons l'insécurité alimentaire des ménages dans les provinces et territoires pour lesquels les données de 2014 étaient disponibles. Nous avons aussi décrit l'insécurité alimentaire des ménages de 2007 à 2014 et l'insécurité alimentaire par caractéristique des ménages à l'aide des données recueillies des provinces et des territoires participants. Ces provinces et territoires représentaient 81,8 % de la population canadienne en 2014^{xiii}. Puisque les résultats indiqués ici sont basés sur les données recueillies pour ce sous-ensemble de la population canadienne seulement, notre description des caractéristiques socio-démographiques des ménages souffrant d'insécurité alimentaire en 2014 ne peut être directement comparée avec les résultats indiqués dans nos rapports de 2011 et de 2012. De plus, lorsque les échantillons sont plus petits, nous présentons des statistiques basées sur une combinaison des données de 2013 et de 2014 afin de fournir des évaluations fiables. Plus précisément, les statistiques provinciales/territoriales qui décrivent la sévérité, les enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire et l'insécurité alimentaire parmi ceux qui bénéficient de l'aide sociale ainsi que la prévalence d'insécurité alimentaire au sein des régions métropolitaines de recensement sont basées sur les données de 2013 et de 2014.

Les intervalles de confiance de 95 % pour les évaluations d'insécurité alimentaire au fil du temps des provinces et des territoires participants sont fournis à l'Annexe D. Là où les intervalles de confiance ne se chevauchent pas, les différences observées dans les évaluations des prévalences peuvent être considérées comme étant significatives.

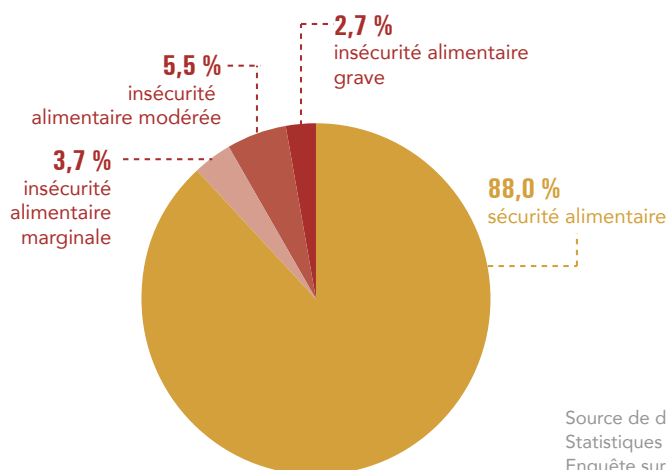
La prévalence d'insécurité alimentaire des ménages — Canada 2014

Une analyse de l'ensemble des résultats des provinces et des territoires ayant mesuré l'insécurité alimentaire en 2014 indique que 12,0 % des ménages^{xiv} canadiens ont vécu, en 2014, une certaine forme d'insécurité alimentaire au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ceci représente 1,3 million de ménages, ou 3,2 millions de personnes, dont près d'un million d'enfants de moins de 18 ans. Ceci signifie que plus de 1 enfant sur 6 de moins de 18 ans a vécu dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire. (Veuillez noter que la Colombie-Britannique, le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador et le Yukon ne sont pas compris dans ces évaluations, car ils ont choisi de ne pas mesurer l'insécurité alimentaire en 2014.)

Les taux de privation documentés étaient importants, avec 5,5 % des ménages (c.-à-d. 608 100 ménages) classés comme souffrant d'insécurité alimentaire modérée, ce qui indique que la qualité et possiblement la quantité de nourriture consommée ont été compromises au cours des 12 mois précédant l'enquête et 2,7 % des ménages (c.-à-d. 293 000 ménages) classés comme souffrant d'insécurité alimentaire grave et ayant des indications claires de privation de nourriture chez les membres du ménage.

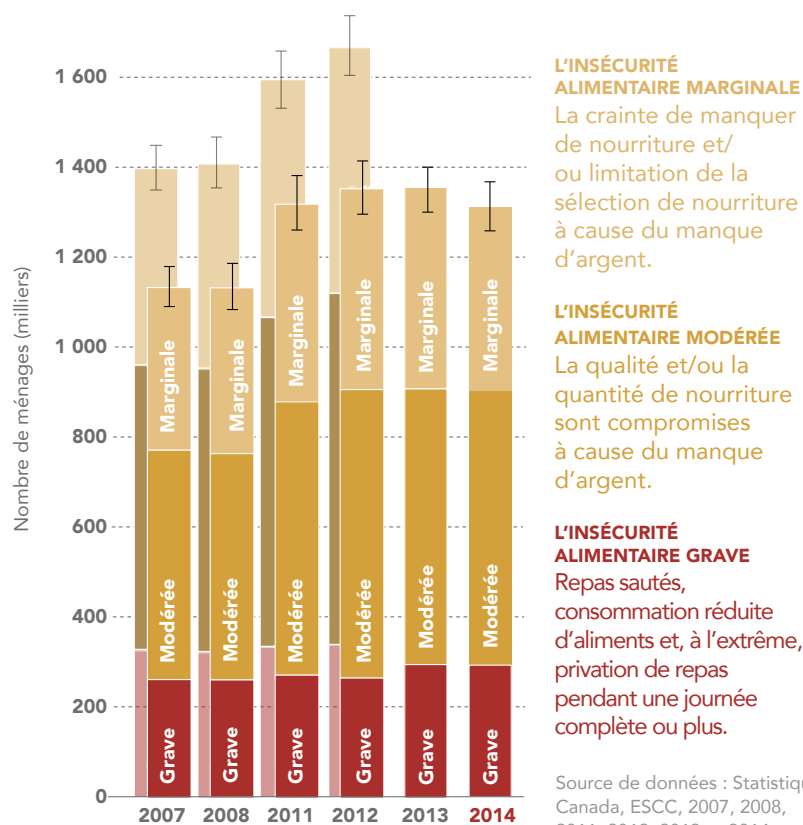
Parmi les provinces et territoires participants, l'insécurité alimentaire des ménages a grimpé de manière importante de 2008 à 2011, puis est demeurée élevée. Bien que le nombre de ménages souffrant d'insécurité alimentaire semble avoir légèrement diminué de 2013 à 2014, cette diminution n'était pas significative et le nombre demeurait beaucoup plus élevé qu'en 2008.

L'insécurité alimentaire des ménages, Canada 2014



Source de données : Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2014.

L'insécurité alimentaire des ménages



Les provinces et les territoires participant à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes en 2014 — l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

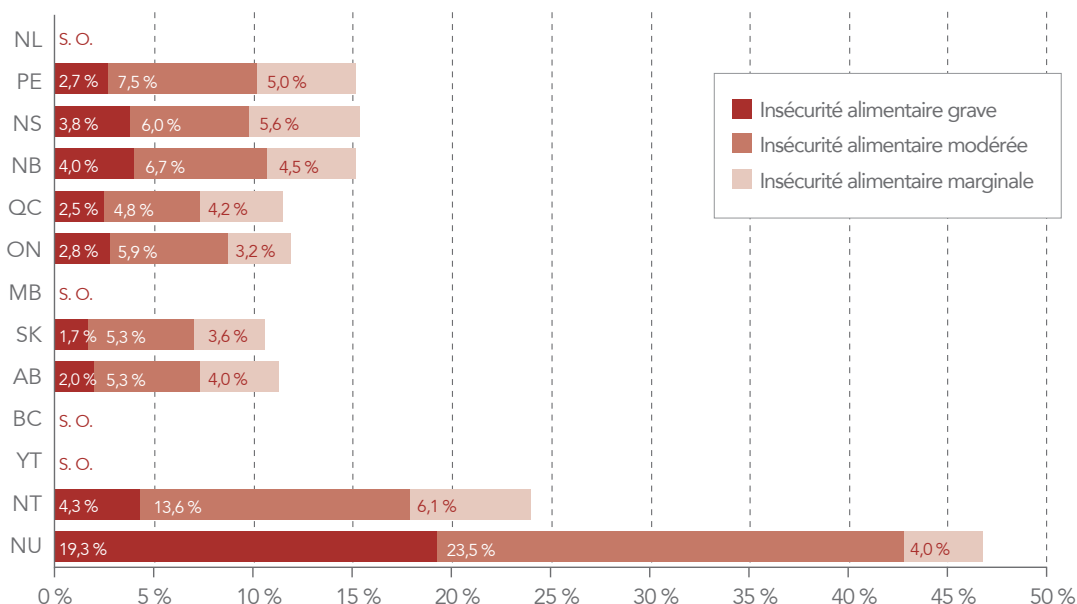
Toutes les provinces et les territoires.

L'insécurité alimentaire par province ou territoire

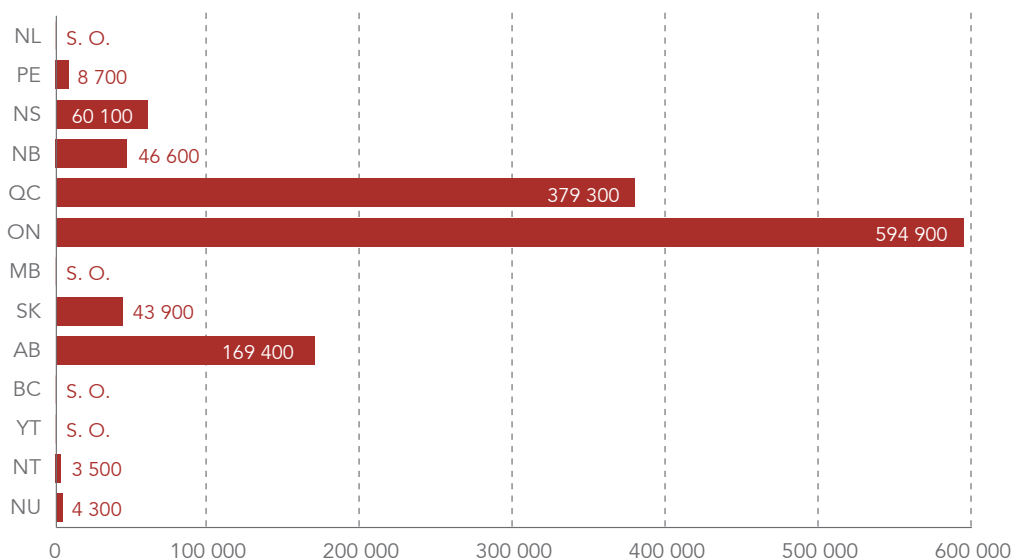
En 2014, l'insécurité alimentaire était un problème important dans chaque province et territoire. L'insécurité alimentaire au Nunavut est demeurée très élevée, avec une prévalence de 46,8 % en 2014 et 19,3 % des ménages souffrant d'insécurité alimentaire. En 2014, la deuxième prévalence (24,1 %) d'insécurité alimentaire du pays se trouvait dans les Territoires du Nord-Ouest. La Saskatchewan était la province avec la prévalence d'insécurité alimentaire la plus basse (10,6 %).

L'insécurité alimentaire des ménages au Canada par province & territoire, 2014

Source de données :
Statistiques Canada,
Enquête sur la santé
dans les collectivités
canadiennes (ESCC),
2014.



La prévalence indique la proportion de la population ou de la sous-population souffrant d'insécurité alimentaire. Pour comprendre le problème d'insécurité alimentaire au Canada, il est révélateur d'examiner la distribution des ménages souffrant d'insécurité alimentaire partout au pays, car elle nous montre où le plus grand nombre de ménages souffrant d'insécurité alimentaire se situent. L'Ontario, la province la plus peuplée du Canada, avait 594 900 ménages souffrant d'insécurité alimentaire en 2014.



Le nombre de ménages souffrant d'insécurité alimentaire par province & territoire, 2014

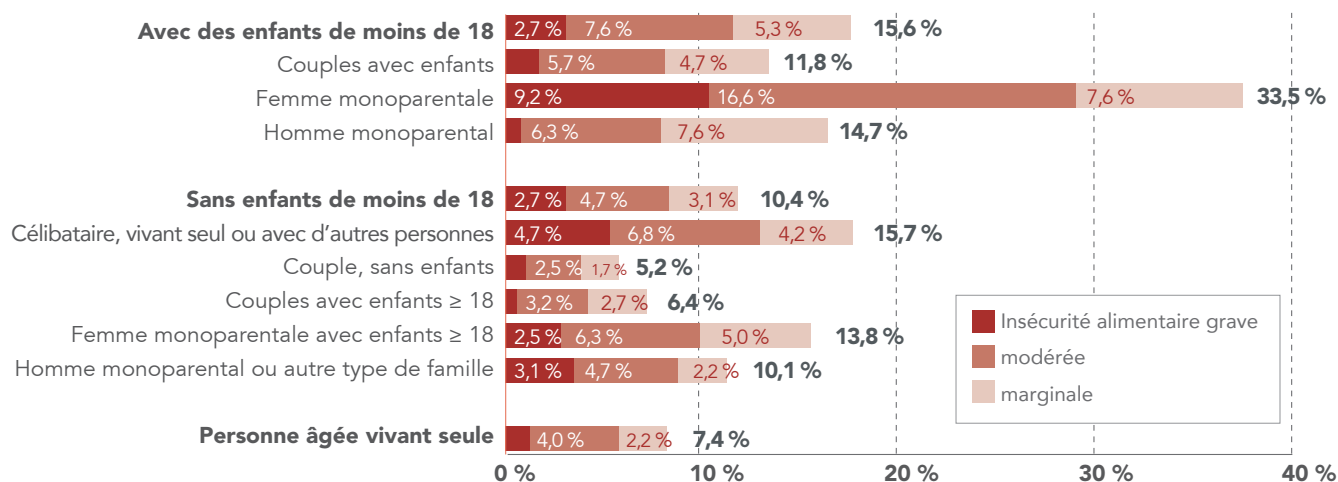
Source de données :
Statistiques Canada,
Enquête sur la santé
dans les collectivités
canadiennes
(ESCC), 2014.

L'insécurité alimentaire par caractéristiques des ménages

Tout comme les taux d'insécurité alimentaire varient d'une province à l'autre et d'un territoire à l'autre, les risques varient aussi selon les caractéristiques des ménages (voir l'Annexe C pour une liste détaillée de l'insécurité alimentaire en fonction des caractéristiques des ménages). En examinant le motif de vulnérabilité dans toutes les provinces et tous les territoires qui ont participé à l'Enquête sur l'insécurité alimentaire en 2014, nous avons découvert que l'insécurité alimentaire avait une plus grande prévalence dans les ménages avec des enfants de moins de 18 ans. Les plus vulnérables étaient les familles monoparentales ayant une femme à leur tête. Dans ce groupe, la prévalence d'insécurité alimentaire était de 33,5 %. Parmi les ménages sans enfants de moins de 18 ans, les taux d'insécurité alimentaire étaient de 15,7 % chez les ménages formés d'une seule personne et de 13,8 % chez les familles monoparentales ayant à leur tête une femme avec des enfants adultes. En revanche, la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les couples sans enfants était de 5,2 % et, chez les personnes âgées vivant seules, il s'agissait de 7,4 %.

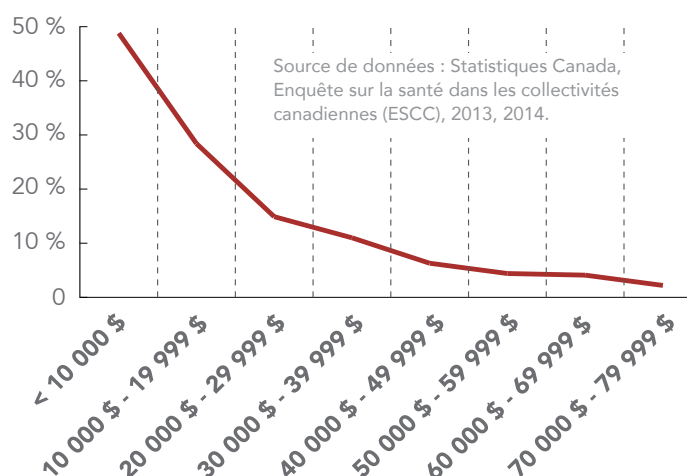
L'insécurité alimentaire selon la composition de ménage

Source de données : Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2014.



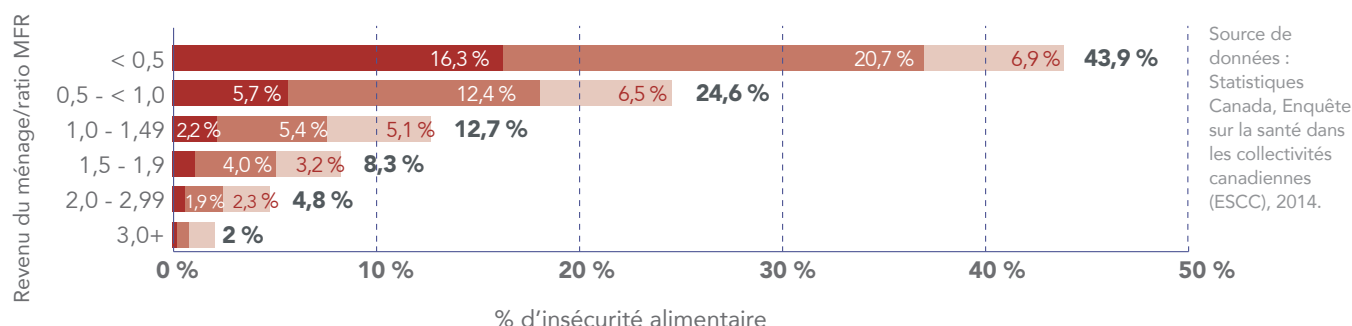
Parce que l'insécurité alimentaire est le résultat de l'incapacité d'un ménage à accéder à de la nourriture, et ce, pour des raisons financières, il n'est pas surprenant que le revenu soit étroitement lié à l'insécurité alimentaire. Le graphique ci-dessous illustre la relation entre la prévalence de l'insécurité alimentaire et le revenu, ajusté pour la taille des ménages. Il démontre la relation entre l'insécurité alimentaire et le revenu des ménages dans toutes les configurations des ménages. Nous pouvons constater que la probabilité d'insécurité alimentaire augmente avec la diminution du revenu. Cette constante est la plus dramatique lorsque les revenus sont très bas. En revanche, plus le revenu augmente, plus la probabilité d'insécurité alimentaire diminue. La ligne se termine vers 80 000 \$, car il y a tellement peu de ménages souffrant d'insécurité alimentaire à partir de ce niveau de revenu qu'il n'est pas possible de générer un échantillon fiable.

L'insécurité alimentaire par revenu du ménage



Bien qu'il n'y ait aucune mesure officielle de la pauvreté au Canada, la mesure de faible revenu (MFR) de Statistiques Canada est généralement utilisée au Canada et pour faire des comparaisons internationales. La MFR est 50 % du revenu médian des ménages, en considérant la taille du ménage, afin de tenir compte du fait que les besoins d'un ménage accroissent pour tout membre supplémentaire^{xv}. Plus le revenu du ménage est bas par rapport à la MFR, plus le risque d'insécurité alimentaire grave est élevé. En 2014, 43,9 % des ménages dont le revenu était moins de la moitié de la MFR souffraient d'insécurité alimentaire.

La relation entre le revenu et l'insécurité alimentaire des ménages



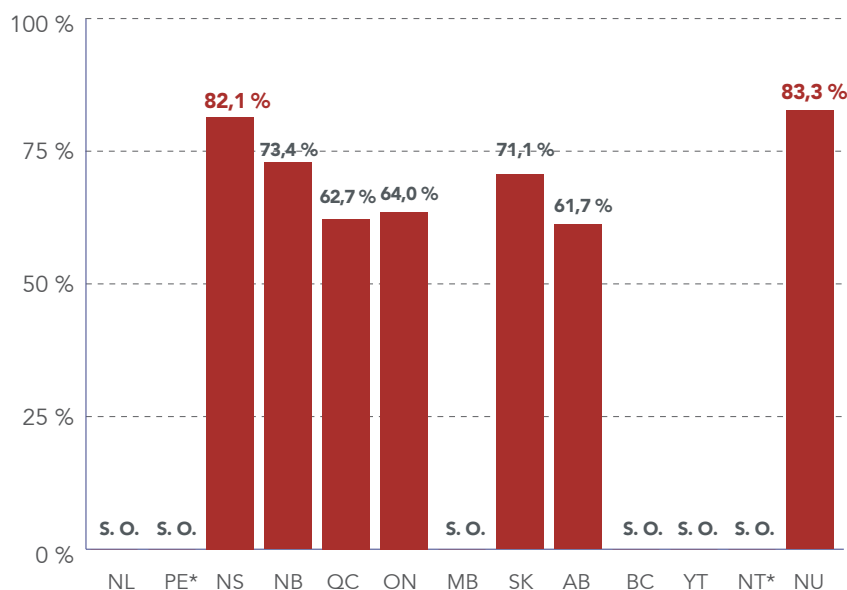
La source de revenu d'un ménage est étroitement liée à l'insécurité alimentaire. Les ménages dont la principale source de revenus était soit une rente ou des dividendes et intérêts avaient le plus bas taux d'insécurité alimentaire (7,3 %^{xvi}). En revanche, en 2014, l'insécurité alimentaire touchait 60,9 % des ménages bénéficiant de l'aide sociale (c.-à-d. les programmes de bien-être social et de mesure de soutien pour les personnes handicapées).

Les personnes bénéficiant de l'aide sociale sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire, et les taux varient énormément d'une province à l'autre et d'un territoire à l'autre. Le diagramme à barres ci-dessous présente le taux d'insécurité alimentaire chez les personnes bénéficiant de l'aide sociale par province et territoire. Les données utilisées sont celles qui ont été recueillies en 2013 et 2014 afin de générer de plus grands échantillons et, par conséquent, des évaluations plus fiables. Les personnes bénéficiant de l'aide sociale en Nouvelle-Écosse et au Nunavut avaient le plus haut taux d'insécurité alimentaire au pays (plus de 80 %), tandis que le plus bas taux (61,7 %) se trouvait en Alberta. Il n'y avait aucun résultat pour les Territoires du Nord-Ouest et l'Île-du-Prince-Édouard, car les échantillons dans ces régions étaient trop petits pour que l'on puisse en faire des évaluations fiables.

La proportion des ménages bénéficiant de l'aide sociale qui souffraient d'insécurité alimentaire

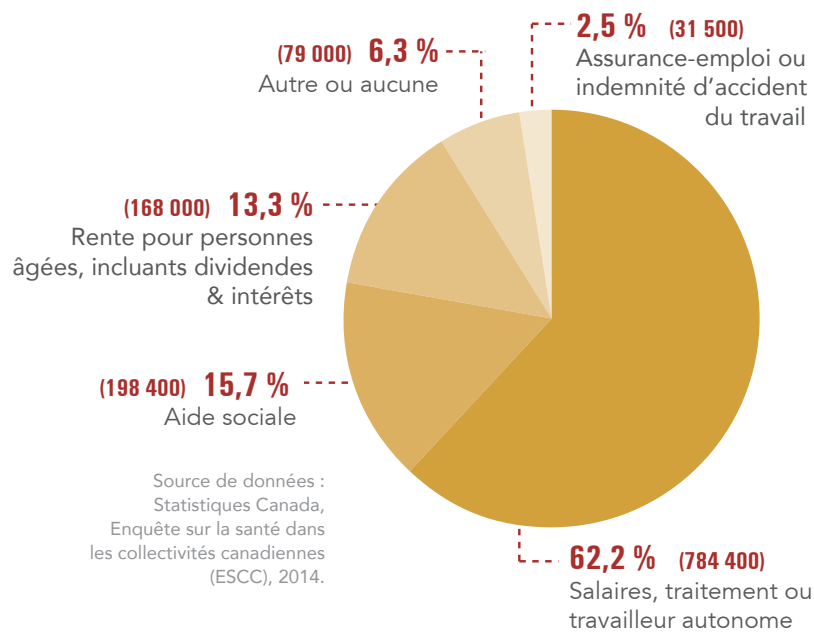
Source de données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2013 et 2014. En 2013 et 2014, Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba, la Colombie-Britannique et le Yukon n'ont pas participé au module sur la sécurité alimentaire de l'ESCC.

* Les Territoires du Nord-Ouest et l'Île-du-Prince-Édouard sont exclus à cause d'un échantillon trop petit.



Bien que la prévalence d'insécurité alimentaire dans les ménages dont la principale source de revenus était le salaire était de 10,6 % en 2014, ce groupe formait la majorité (62,2 %) des ménages souffrant d'insécurité alimentaire.

La principale source de revenu des ménages souffrant d'insécurité alimentaire



La proportion des ménages souffrant d'insécurité alimentaire dont la source principale de revenu est un salaire et des traitements, par province

Province	Pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	s. o.
Île-du-Prince-Édouard	61,3 %
Nouvelle-Écosse	54,2 %
Nouveau-Brunswick	58,3 %
Québec	63,0 %
Ontario	58,9 %
Manitoba	s. o.
Saskatchewan	66,3 %
Alberta	74,6 %
Colombie-Britannique	s. o.
Yukon	s. o.
Territoires du Nord-Ouest	67,9 %
Nunavut	54,7 %

Source : l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2014. En 2014, Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba, la Colombie-Britannique et le Yukon n'ont pas participé au module sur la sécurité alimentaire de l'ESCC. Comprend seulement les ménages qui ont complètement rempli le module sur la sécurité alimentaire.

Le pourcentage de ménages souffrant d'insécurité alimentaire qui dépendaient de salaires et de traitements diffèrait d'une province à l'autre, avec un creux de 54,2 % en Nouvelle-Écosse et un sommet de 74,6 % en Alberta.

D'autres caractéristiques associées à un risque accru d'insécurité alimentaire :

- 24,5 % des ménages louant leur domicile souffraient d'insécurité alimentaire contre 6,2 % de propriétaires.
- Les ménages dans lesquels le répondant était Autochtone ou Noir avaient un taux d'insécurité alimentaire élevé à 25,7 % et 29,4 %, respectivement.
- La prévalence d'insécurité alimentaire dans les ménages où le répondant était un immigrant récent (moins de 5 ans) était de 15,2 %, mais le taux pour les ménages où le répondant avait immigré au moins cinq ans auparavant était de 12 %, ce qui est semblable au taux des répondants nés au Canada (11,8 %).
- Les ménages situés dans des régions rurales avaient un taux d'insécurité alimentaire légèrement plus bas que les ménages situés dans des centres de population (10,3 % contre 12,4 %), mais cette différence n'était pas significative.

Les enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire

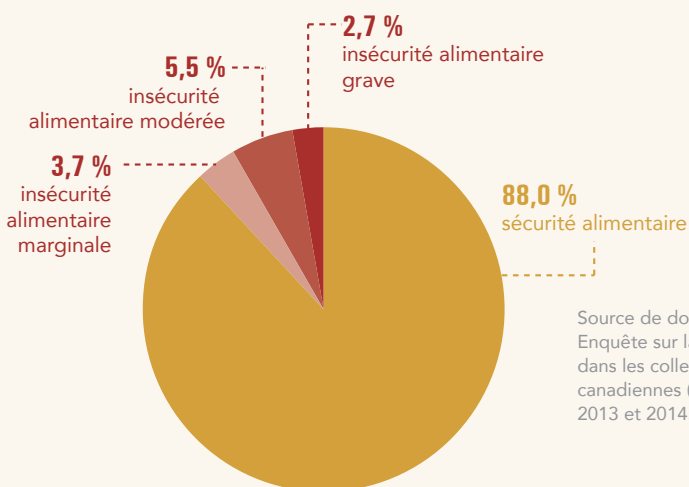
L'insécurité alimentaire est plus prévalente dans les ménages ayant des enfants de moins de 18 ans que dans les ménages sans enfants.

Combien d'enfants sont touchés?

Afin de répondre à cette question, nous avons combiné les données de 2013 et de 2014 pour obtenir un échantillon plus grand et plus fiable. Lorsque l'on examine les provinces et territoires qui ont surveillé l'insécurité alimentaire en 2013 et en 2014, 17,2 % des enfants canadiens (environ 971 500 enfants) vivaient dans des ménages souffrant d'un certain niveau d'insécurité alimentaire. Deux tiers de ces enfants (641 900) vivaient dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire modérée ou grave.

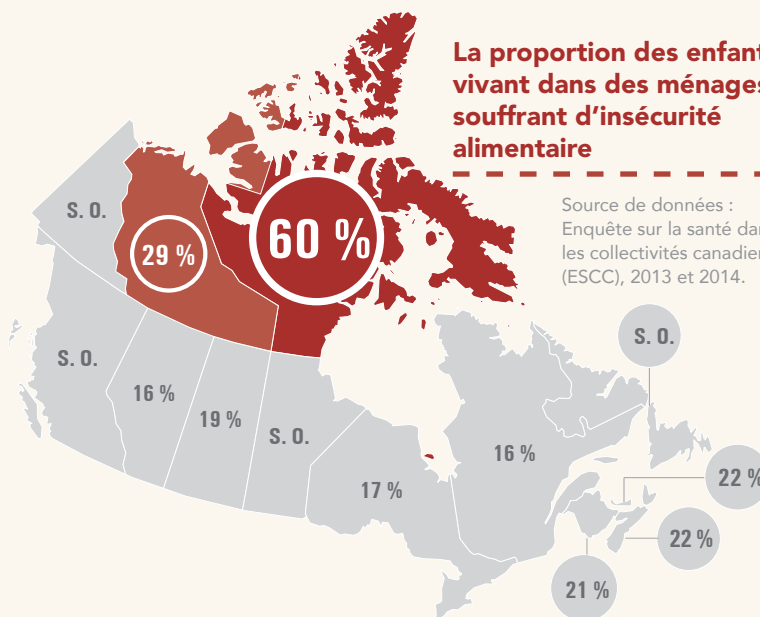
La prévalence d'insécurité alimentaire dans les ménages avec enfants différait énormément selon la province et le territoire. Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest avaient la plus haute prévalence d'enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire, soit 60 % et 29 % respectivement. L'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick avaient des taux au-dessus de 20 %. La prévalence la plus basse se trouvait au Québec et en Alberta (16 % dans les deux cas), mais même dans ces cas, près d'un enfant sur six vivait dans un ménage qui avait rapporté un certain niveau d'insécurité alimentaire en 2013-2014.

Les ménages avec enfants par état de sécurité alimentaire



Source de données :
Enquête sur la santé
dans les collectivités
canadiennes (ESCC),
2013 et 2014.

La proportion des enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire



Source de données :
Enquête sur la santé dans
les collectivités canadiennes
(ESCC), 2013 et 2014.

L'insécurité alimentaire est plus prévalente dans les ménages ayant des enfants de moins de 18 ans que dans les ménages sans enfants.



Au Canada, l'insécurité alimentaire des ménages a touché

1 enfant sur 6

L'insécurité alimentaire grave

Afin d'examiner l'insécurité alimentaire grave, nous avons combiné les données de 2013 et de 2014 pour obtenir un échantillon plus grand et plus fiable. Lorsque l'on examine les provinces et territoires qui ont surveillé l'insécurité alimentaire en 2013 et en 2014, l'on découvre qu'un ménage sur cinq souffrait d'*insécurité alimentaire grave*, pour un total de 294 900 ménages. Ce nombre n'a pas diminué depuis 2007, ce qui est inquiétant, car il a été démontré que l'insécurité alimentaire grave, en particulier, a un impact nocif sur la santé^{viii}.

Pratiquement tous les ménages souffrant d'insécurité alimentaire grave s'inquiètent de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent, et la grande majorité a rapporté avoir régulièrement réduit les portions et sauté un repas. Dans presque un tiers des ménages souffrant d'insécurité alimentaire grave, les adultes passaient systématiquement des journées entières sans manger.

Les adultes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire peuvent sacrifier leur propre consommation de nourriture afin de redistribuer les maigres ressources aux enfants. Ainsi, l'ampleur de la privation dénotée par l'insécurité alimentaire grave est plus évidente dans le vécu des enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire grave. La grande majorité de ces ménages ont rapporté qu'ils n'avaient pas les moyens de servir des repas équilibrés aux enfants et qu'ils comptaient sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir leurs enfants. De manière encore plus grave, près d'un enfant vivant dans un ménage souffrant d'insécurité alimentaire grave sur cinq avait faim parce qu'il n'y avait pas de nourriture ou d'argent pour en acheter. (Voir *Annexe C pour une description détaillée des caractéristiques des ménages souffrant d'insécurité alimentaire grave.*)

Que signifie être un ménage souffrant d'insécurité alimentaire grave au Canada?

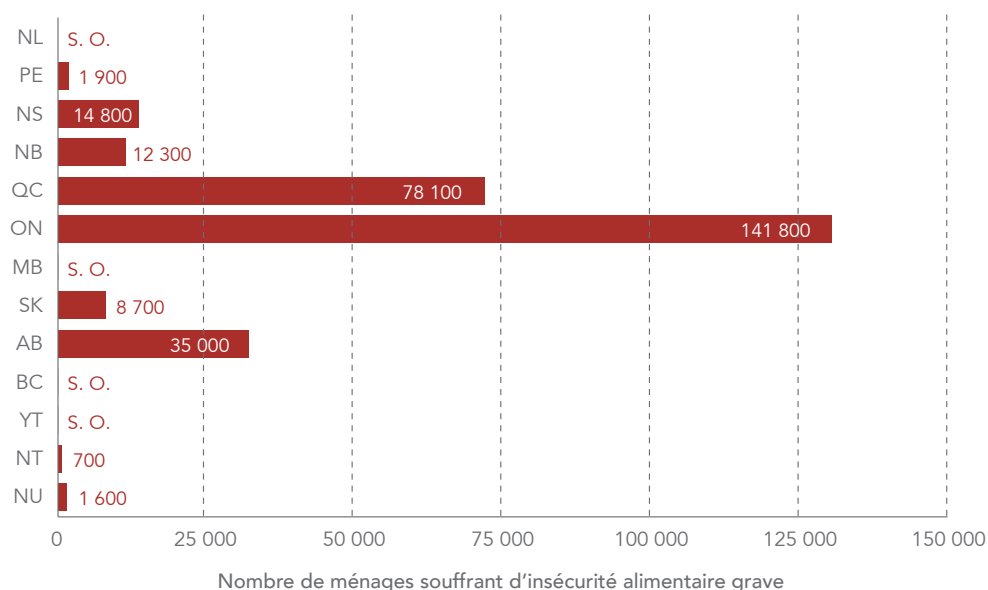
- 97,5 % ont rapporté avoir peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent.
- 95,3 % ont rapporté que toute la nourriture achetée pour le ménage avait été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter.
- 94,7 % ont rapporté qu'ils n'avaient pas les moyens de manger des repas équilibrés.
- 95,7 % ont rapporté qu'ils avaient dû réduire les portions ou sauter des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture; 85,2 % ont rapporté que c'était arrivé plusieurs fois.
- 96,1 % ont eu l'impression d'avoir mangé moins qu'ils auraient dû parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture.
- 72,8 % ont rapporté avoir eu faim sans pouvoir manger parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'avoir assez de nourriture.
- 54,3 % des répondants avaient perdu du poids parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour la nourriture.
- 36,8 % ont rapporté qu'un adulte a passé une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture; 29,9 % ont rapporté que c'était arrivé plusieurs fois.

Parmi les ménages avec enfants :

- 84,2 % comptaient sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants.
- 76,9 % ne pouvaient pas servir des repas équilibrés aux enfants, parce qu'ils n'en avaient pas les moyens.
- Dans plus d'un tiers (39,1 %) des ménages, les enfants ne mangeaient pas assez parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture.
- 19,5 % ont réduit la portion des enfants, et dans 12,0 % des ménages, les enfants ont sauté des repas.
- 18,9 % des enfants avaient faim, et 2,3 % ont passé une journée entière sans manger.

Le nombre de ménages souffrant d'insécurité alimentaire grave par province & territoire

Source de données :
Statistiques Canada,
Enquête sur la santé
dans les collectivités
canadiennes (ESCC),
2013 et 2014.



L'insécurité alimentaire depuis 2005

La surveillance rigoureuse de l'insécurité alimentaire au Canada n'est exercée que depuis 2005^{xvii}, et ce ne sont pas toutes les provinces et tous les territoires qui y ont participé chaque année. Quoiqu'il en soit, les données disponibles suggèrent que, dans la plupart des régions canadiennes, l'insécurité alimentaire en 2014 est demeurée à des niveaux observés les années précédentes. En particulier, les Maritimes et le Nord ont vécu d'extrêmement hauts taux d'insécurité alimentaire, lesquels ont persisté depuis le début de la surveillance.

L'insécurité alimentaire des ménages — Canada, 2005–2014									
	2005	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Terre-Neuve-et-Labrador		15,7 %	14,3 %	11,8 %	11,5 %	10,6 %	13,4 %		
Île-du-Prince-Édouard	12,9 %	14,9 %	15,3 %			15,4 %	16,2 %	16,7 %	15,1 %
Nouvelle-Écosse	16,1 %	14,4 %	13,5 %	15,9 %	14,9 %	17,1 %	17,5 %	18,5 %	15,4 %
Nouveau-Brunswick		13,8 %	15,1 %			16,5 %	15,6 %	16,0 %	15,2 %
Québec	11,3 %	10,9 %	9,4 %	11,3 %	9,7 %	12,5 %	13,5 %	11,8 %	11,6 %
Ontario	11,6 %	11,8 %	12,1 %	12,5 %	11,3 %	11,9 %	11,7 %	12,5 %	11,9 %
Manitoba		12,4 %	12,9 %	10,8 %	10,0 %	12,4 %	12,1 %		
Saskatchewan		9,5 %	9,7 %	8,2 %	9,2 %	11,8 %	12,5 %	12,2 %	10,6 %
Alberta	10,4 %	9,1 %	10,0 %	10,8 %	10,9 %	12,3 %	11,5 %	11,3 %	11,4 %
Colombie-Britannique	11,0 %	10,8 %	11,5 %	11,9 %	11,1 %	11,0 %	12,7 %		
Yukon		17,8 %	13,0 %	13,9 %	12,6 %	16,7 %	17,1 %		
Territoires du Nord-Ouest	14,2 %	16,5 %	17,8 %	9,8 %	12,0 %	15,2 %	20,4 %	20,4 %	24,1 %
Nunavut	38,0 %	35,4 %	34,6 %	31,0 %	31,0 %	36,4 %	45,2 %	45,0 %	46,8 %

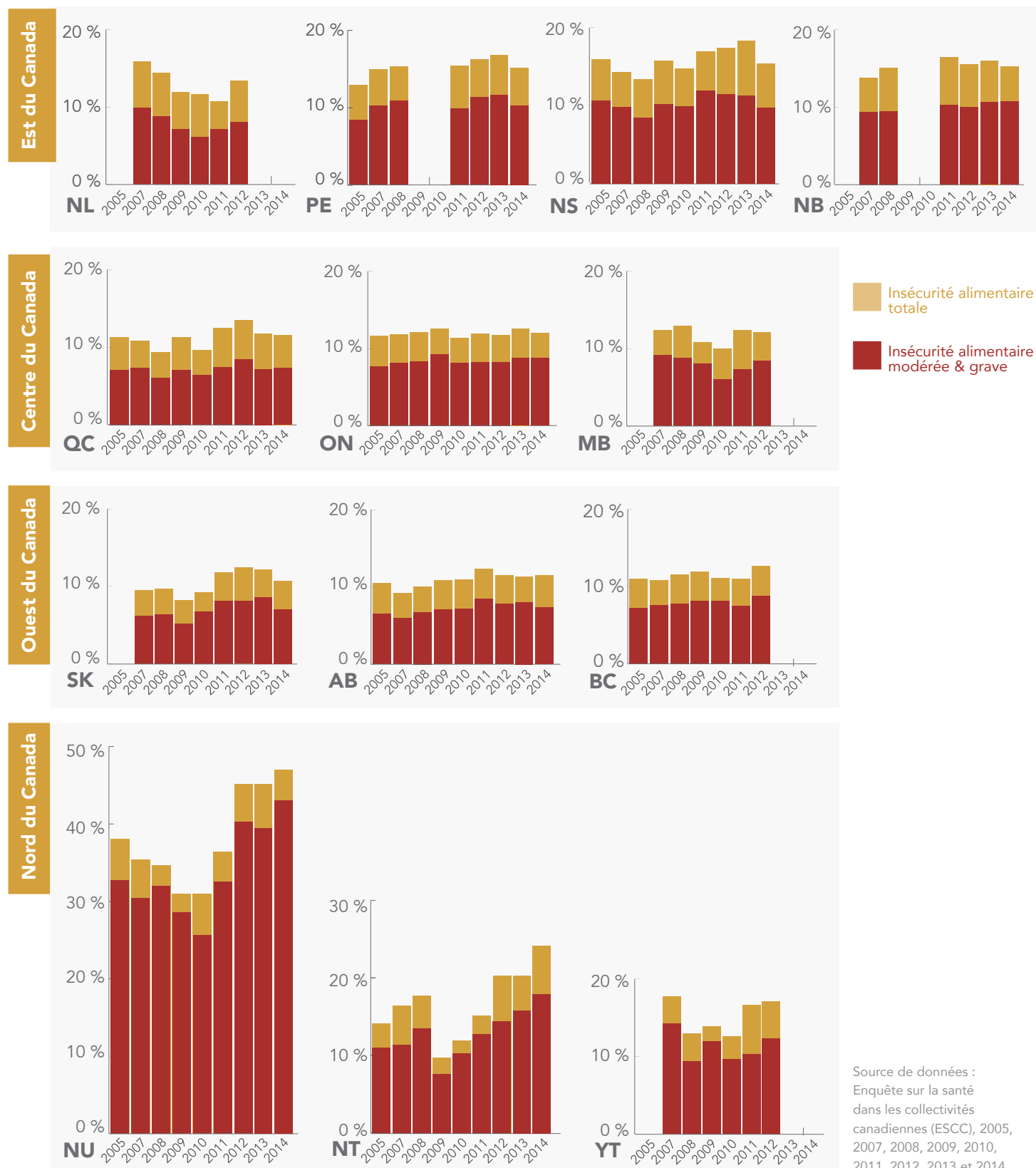
Source de données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2005, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014.

Le tableau ci-dessus présente la prévalence de l'insécurité alimentaire totale (marginale, modérée et grave) dans les provinces et les territoires de 2005 à 2014. Les cellules vides indiquent les années où les provinces et les territoires ont choisi de ne pas participer. La différence d'une année à l'autre peut ne pas être significative. Les intervalles de confiance de 95 % pour ces évaluations et la prévalence estimée d'insécurité alimentaire modérée et grave dans les provinces et les territoires de 2005 à 2014 sont présentés à l'Annexe D.

Bien que les taux de prévalence d'insécurité alimentaire dans les Maritimes semblent avoir légèrement diminué de 2013 à 2014, les changements n'étaient pas significatifs. Ces taux sont demeurés au-dessus de 15 %, contrairement aux autres provinces du pays. En 2014, les taux d'insécurité alimentaire en Alberta et au Québec sont demeurés semblables aux taux de 2013, soit 11,4 % et 11,6 % respectivement. En Ontario, la prévalence était de 11,9 % en 2014, contre 12,5 % en 2013, mais cette diminution n'était pas significative. La prévalence d'insécurité alimentaire était à son plus bas en Saskatchewan, à 10,6 %, contre 12,2 % en 2013, mais cette chute n'était pas significative.

Nous nous préoccupons surtout des taux obstinément élevés, voire possiblement croissants, d'insécurité alimentaire au Nunavut. L'insécurité alimentaire au Nunavut est restée extrêmement élevée avec une prévalence de 46,8 % en 2014, où 19,3 % des ménages souffrent d'insécurité alimentaire grave. Ces taux sont les plus hauts qu'on ait jamais observés sur le territoire. La deuxième prévalence (24,1 %) d'insécurité alimentaire au pays en 2014 se trouvait dans les Territoires du Nord-Ouest, où elle était de 20,4 % en 2013. Elle est beaucoup plus élevée que les taux d'insécurité alimentaire qui y ont été observés en 2009 et 2010.

La prévalence d'insécurité alimentaire des ménages, 2005–2014



L'insécurité alimentaire – principales régions métropolitaines de recensement

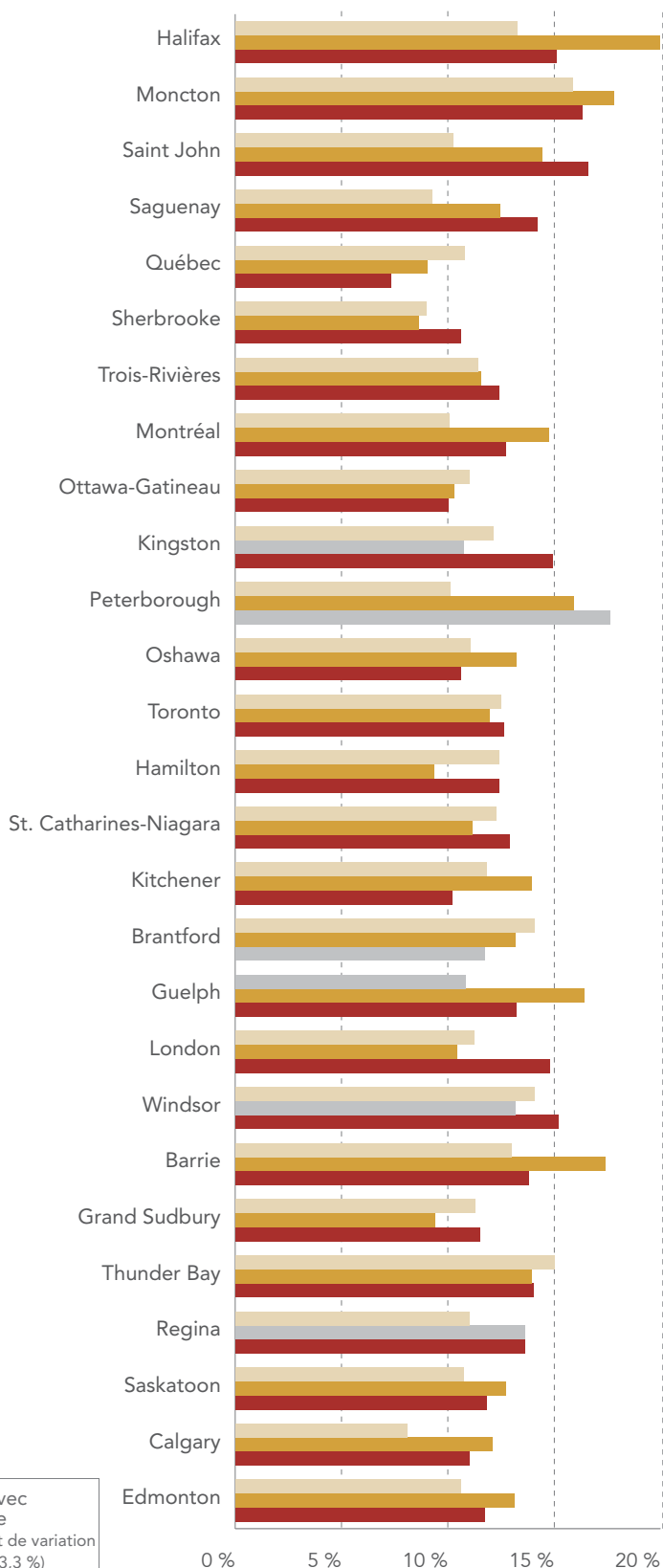
Une étude de l'insécurité alimentaire dans les 27 principales régions métropolitaines des provinces et des territoires ayant participé à l'enquête de 2013-2014 a démontré des variations importantes. La prévalence d'insécurité alimentaire en 2013-2014 était la plus élevée à Peterborough, en Ontario (17,6 %) où plus d'un ménage sur six souffrait d'insécurité alimentaire. Halifax (15,1 %), Moncton (16,3 %), Saint John (16,6 %), et Windsor, en Ontario (15,2 %) avaient aussi des taux relativement élevés.

Les taux d'insécurité alimentaire les plus bas se trouvaient à Québec (7,3 %), où environ 1 ménage sur 14 souffrait d'insécurité alimentaire.

Des différences importantes dans la prévalence d'insécurité alimentaire sont évidentes parmi les régions métropolitaines de recensement au sein des plus grandes provinces canadiennes. En Ontario, les taux étaient de 10 % à Ottawa-Gatineau, de 17,6 % à Peterborough, 15,2 % à Windsor, 14,9 % à Kingston et 14,8 % à London. Au Québec, le taux de 7,3 % de la ville de Québec s'oppose à la prévalence de 14,2 % que l'on observe à Saguenay.

Notre examen approfondi de l'insécurité alimentaire dans les régions métropolitaines de recensement démontre que l'insécurité alimentaire monte avec les taux de chômage^{xviii}. Tout changement en matière d'insécurité alimentaire correspond vraisemblablement aux changements économiques de la région. Par contre, la fiabilité des évaluations d'une enquête à l'autre est limitée dans de nombreuses régions, car l'échantillon est relativement petit et toutes les évaluations de 2011-2012 et de 2013-2014 ont des intervalles de confiance se chevauchant. Les évaluations d'insécurité alimentaire pour 2013-2014 pour Saguenay, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa-Gatineau et Guelph ne devraient pas être comparées à celles de 2007-2008 et de 2011-2012, car elles sont basées sur des frontières qui ont été redéfinies par le recensement de 2011. (Voir annexe E pour les évaluations de prévalence et les intervalles de confiance pour les régions métropolitaines de recensement, 2007-2008, 2011-2012, 2013-2014.)

La prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par région métropolitaine de recensement, 2007-2008, 2011-2012 et 2013-2014



Source de données : Estimations pondérées des fichiers de données combinés de ESCC 07-08, ESCC 11-12 et ESCC 13-14.

Conclusions

Les personnes souffrant d'insécurité alimentaire sont vulnérables non seulement aux épreuves physiques et psychiques sous-jacentes à l'insécurité alimentaire, une difficulté matérielle qui est étroitement liée aux problèmes de santé et de bien-être.

Bien qu'il y ait eu une mesure et une surveillance rigoureuse de l'insécurité alimentaire au Canada depuis 2005, le problème n'a pas diminué. Au contraire, il s'est aggravé ou subsiste dans toutes les provinces et tous les territoires. Parmi les provinces et les territoires enquêtés en 2014, il n'y avait pas de chute importante; il y avait plutôt des indications d'une tendance vers le haut à certains endroits. L'inclusion du Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes permet de surveiller l'insécurité alimentaire, et il en incombe aux provinces et aux territoires de participer à tous les cycles de mesure.

L'insécurité alimentaire est un grave problème social et de santé publique au Canada. Les tendances géographiques de l'insécurité alimentaire, notamment les taux alarmants dans le Nord et dans les Maritimes, et le volume de ménages touchés dans nos plus grandes provinces suggèrent que la réduction de la prévalence d'insécurité alimentaire requiert l'attention de tous les niveaux gouvernementaux. Les données dans ce rapport fournissent une base pour une discussion critique en matière de développement de programmes et de politiques, et ce, par tous les secteurs, dans le but de combattre l'insécurité alimentaire au Canada.



Les tendances géographiques de l'insécurité alimentaire, notamment les taux alarmants dans le Nord et dans les Maritimes, et le volume de ménages touchés dans nos plus grandes provinces suggèrent que la réduction de la prévalence d'insécurité alimentaire requiert l'attention de tous les niveaux gouvernementaux.

Annexe A : ESCC, Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages^x

Les questions qui suivent concernent la situation alimentaire de votre ménage au cours des 12 derniers mois.

Q1. Lequel de ces énoncés décrit le mieux les aliments consommés dans votre ménage au cours des 12 derniers mois, soit depuis [mois en cours] de l'année dernière?

- Vous et les membres de votre ménage avez eu assez des types d'aliments que vous avez voulu manger.
- Vous et les membres de votre ménage avez eu assez, mais pas toujours les types d'aliments que vous avez voulu manger.
- Parfois vous et les membres de votre ménage n'avez pas eu assez à manger.
- Souvent vous et les membres de votre ménage n'avez pas eu assez à manger.
- Ne sait pas/refuse de répondre (**Allez à la fin du module**)

La question Q1 n'est pas utilisée directement pour déterminer la situation de sécurité alimentaire des ménages.

VOLET 1 Questions 2 à 6 — Posez à tous les ménages

Je vais maintenant vous lire plusieurs commentaires qui pourraient décrire une situation alimentaire. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais pour vous et les membres de votre ménage au cours des 12 derniers mois.

Q2. Le premier commentaire est : vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais au cours des 12 derniers mois.

- | | |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai |
| 2. Parfois vrai | – Ne sait pas/refuse de répondre |

Q3. Toute la nourriture que vous et les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais au cours des 12 derniers mois.

- | | |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai |
| 2. Parfois vrai | – Ne sait pas/refuse de répondre |

Q4. Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?

- | | |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai |
| 2. Parfois vrai | – Ne sait pas/refuse de répondre |

S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LES QUESTIONS Q5 ET Q6;
SINON, PASSEZ À LA PREMIÈRE QUESTION FILTRE.

Maintenant je vais vous lire quelques énoncés qui pourraient décrire une situation alimentaire pour les ménages avec des enfants.

Q5. Vous ou d'autres adultes dans votre ménage comptiez seulement sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants parce que vous manquiez d'argent pour acheter de la nourriture. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?

- | | |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai |
| 2. Parfois vrai | – Ne sait pas/refuse de répondre |

Q6. Vous ou d'autres adultes dans votre ménage ne pouviez pas servir des repas équilibrés aux enfants, parce que vous n'en aviez pas les moyens. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?

- | | |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai |
| 2. Parfois vrai | – Ne sait pas/refuse de répondre |

PREMIÈRE QUESTION FILTRE (menant au volet 2) : EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS Q2 à Q6 (c'est-à-dire « souvent vrai » ou « parfois vrai ») ou SI ON A RÉPONDU « 3 » OU « 4 » À LA QUESTION Q1, passez au VOLET 2; sinon, allez à la fin du module.

VOLET 2 Questions 7 à 11 – à poser aux ménages qui ont été retenus après le premier volet

S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LA QUESTION Q7; SINON PASSEZ À LA QUESTION Q8.

Q7. Les enfants ne mangeaient pas assez parce que vous ou d'autres adultes dans votre ménage n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?

- | | |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai |
| 2. Parfois vrai | – Ne sait pas/refuse de répondre |

Les questions qui suivent concernent la situation alimentaire au cours des derniers 12 mois pour vous ou d'autres adultes dans votre ménage.

Q8. Au cours des 12 derniers mois, soit depuis [mois en cours] dernier, avez-vous ou d'autres adultes dans votre ménage déjà réduit votre portion ou sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non (Passez à la question Q9)
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q8b. À quelle fréquence est-ce arrivé?

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1. Presque tous les mois | 3. 1 ou 2 mois seulement |
| 2. Certains mois mais pas tous les mois | – Ne sait pas/refuse de répondre |

Q9. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous, parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q10. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà eu faim sans pouvoir manger parce que vous n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q11. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) perdu du poids parce que vous n'aviez pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

DEUXIÈME QUESTION FILTRE (menant au volet 3) : EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS Q7 à Q11, passez au VOLET 3; sinon, allez à la fin du module.

VOLET 3 Questions 12 à 16 – À poser aux ménages qui ont été retenus après le deuxième volet

Q12. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé à vous ou d'autres adultes dans votre ménage de passer une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non (S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LA QUESTION Q13;
SINON ALLEZ À LA FIN DU MODULE.)
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q12b. À quelle fréquence est-ce arrivé?

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1. Presque tous les mois | 3. 1 ou 2 mois seulement |
| 2. Certains mois mais pas tous les mois | – Ne sait pas/refuse de répondre |

S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LES QUESTIONS Q13 À Q16;
SINON ALLEZ À LA FIN DU MODULE.

Maintenant, quelques questions concernant la situation alimentaire pour les enfants de votre ménage.

Q13. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous ou d'autres adultes dans votre ménage déjà réduit la portion d'un ou plusieurs des enfants parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q14. Au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs des enfants a-t-il / ont-ils sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q14b. À quelle fréquence est-ce arrivé?

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1. Presque tous les mois | 3. 1 ou 2 mois seulement |
| 2. Certains mois mais pas tous les mois | – Ne sait pas/refuse de répondre |

Q15. Au cours des 12 derniers mois, les enfants ont-ils déjà eu faim mais vous n'aviez pas les moyens d'avoir plus de nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

Q16. Au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs des enfants a-t-il / ont-ils passé une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

Fin du module

Annexe B – Situation de sécurité alimentaire, basée sur un questionnaire de 18 énoncés

Situation de sécurité alimentaire, basée sur un questionnaire de 18 énoncés*			
Situation	Interprétation	Échelle de sécurité alimentaire des adultes (10 énoncés)	Échelle de sécurité alimentaire des enfants (8 énoncés)
Sécurité alimentaire	Aucun signe de difficulté d'avoir accès à des aliments en raison du revenu.	Aucune réponse affirmative	Aucune réponse affirmative
Insécurité alimentaire marginale**	Signes qu'il y a des craintes ou des obstacles à un accès adéquat et sûr à des aliments en raison du revenu	Une seule réponse affirmative pour l'une ou l'autre des échelles.	
Insécurité alimentaire modérée	Signes que la qualité et/ou la quantité des aliments consommés sont compromises.	De 2 à 5 réponses affirmatives	De 2 à 4 réponses affirmatives
Insécurité alimentaire grave	Signes de réduction de l'apport alimentaire et de perturbation des habitudes alimentaires.	6 réponses affirmatives ou plus	5 réponses affirmatives ou plus

*Adaptation de Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes cycle 2.2, Nutrition (2004) : Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens.

** Une seule réponse affirmative pour l'une ou l'autre des échelles.

Annexe C — Prévalence de sécurité et d'insécurité alimentaire des ménages selon les caractéristiques des ménages

Prévalence de sécurité et d'insécurité alimentaire des ménages selon les caractéristiques des ménages Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2014 ¹											
Caractéristiques		Sécurité alimentaire		Insécurité alimentaire		Insécurité alimentaire marginale		Insécurité alimentaire modérée		Insécurité alimentaire grave	
	Ménages totaux (milliers) ²	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%
Composition des ménages :											
Avec des enfants de moins de 18 ans	3 211,10	2 709,90	84,40 %	501,2	15,60 %	171,6	5,30 %	243,7	7,60 %	85,9	2,70 %
Avec des enfants de moins de 6 ans	1 369,20	1 145,60	83,70 %	223,6	16,30 %	84,1	6,10 %	97,1	7,10 %	42,5	3,10 %
Couple, avec enfants	2 522,00	2 223,40	88,20 %	298,5	11,80 %	117,7	4,70 %	143,8	5,70 %	37	1,50 %
Femme monoparentale	510,5	339,7	66,50 %	170,8	33,50 %	39	7,60 %	84,7	16,60 %	47,1	9,20 %
Homme monoparental	108,5	92,6	85,30 %	15,9	14,70 %	8,3	7,60 %	6,8	6,30 %	0,8	0,70 %
Autre ³	43,2	32,6	75,40 %	10,6	24,60 %	5,2	12,00 %	5	11,50 %	0,4	1,00 %
Sans enfants de moins de 18 ans	7 747,30	6 937,70	89,60 %	809,5	10,40 %	238	3,10 %	364,4	4,70 %	207,2	2,70 %
Célibataire, vivant seul ou avec d'autres personnes	3 481,40	2 936,50	84,30 %	544,9	15,70 %	144,8	4,20 %	236,6	6,80 %	163,5	4,70 %
Couple, sans enfants	2 980,00	2 825,20	94,80 %	154,8	5,20 %	51,9	1,70 %	75,3	2,50 %	27,6	0,90 %
Couple, avec enfants	845,7	791,5	93,60 %	54,2	6,40 %	22,7	2,70 %	27,1	3,20 %	4,5	0,50 %
Femme monoparentale	306,7	264,4	86,20 %	42,3	13,80 %	15,3	5,00 %	19,4	6,30 %	7,6	2,50 %
Homme monoparental	123,8	111,3	89,90 %	12,5	10,10 %	2,8	2,20 %	5,8	4,70 %	3,9	3,10 %
Personnes âgées vivant seules	1 132,10	1 048,70	92,60 %	83,5	7,40 %	25,2	2,20 %	45,7	4,00 %	12,6	1,10 %
Scolarité ⁴ :											
Moins qu'un secondaire	992,1	814,5	82,10 %	177,6	17,90 %	36,6	3,70 %	87,4	8,80 %	53,6	5,40 %
Diplôme d'études secondaires seulement	1 334,80	1 131,00	84,70 %	203,8	15,30 %	55,5	4,20 %	94,8	7,10 %	53,5	4,00 %
Études postsecondaires non complétées	411,7	319,7	77,70 %	92	22,30 %	23,6	5,70 %	44,5	10,80 %	23,9	5,80 %
Études postsecondaires complétées moins qu'un baccalauréat	4 104,40	3 557,00	86,70 %	547,4	13,30 %	190,1	4,60 %	249,7	6,10 %	107,6	2,60 %
Baccalauréat ou plus	3 765,20	3 534,10	93,90 %	231,1	6,10 %	85,6	2,30 %	104,3	2,80 %	41,2	1,10 %
Principale source de revenus :											
Traitements, salaires et travailleur autonome	7 366,30	6 581,90	89,40 %	784,4	10,60 %	298,1	4,00 %	360,8	4,90 %	125,5	1,70 %
Rente, dont les dividendes & intérêts	2 310,20	2 142,30	92,70 %	168	7,30 %	50,4	2,20 %	86,9	3,80 %	30,7	1,30 %
Assurance-emploi ou indemnisation des accidentés du travail	88,4	56,9	64,40 %	31,5	35,60 %	6,4	7,20 %	14,6	16,50 %	10,5	11,80 %
Aide sociale	325,8	127,5	39,10 %	198,4	60,90 %	27,7	8,50 %	77,5	23,80 %	93,2	28,60 %
Autre ou aucune	322	243	75,50 %	79	24,50 %	14,5	4,50 %	37	11,50 %	27,5	8,50 %

Caractéristiques		Sécurité alimentaire		Insécurité alimentaire		Insécurité alimentaire marginale		Insécurité alimentaire modérée		Insécurité alimentaire grave	
	Ménages totaux (milliers) ²	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%
Logement :											
Membre du ménage est propriétaire	7 501,80	7 036,20	93,80 %	465,6	6,20 %	193,6	2,60 %	204,5	2,70 %	67,5	0,90 %
Location	3 427,30	2 586,50	75,50 %	840,8	24,50 %	215,1	6,30 %	400,6	11,70 %	225,1	6,60 %
Groupe culturel/racial ⁵ :											
Blanc	8 665,00	7 763,80	89,60 %	901,2	10,40 %	288,1	3,30 %	405,7	4,70 %	207,3	2,40 %
Noir	314,9	222,2	70,60 %	92,7	29,40 %	21,5	6,80 %	46,6	14,80 %	24,7	7,80 %
Asiatique de l'Est ou du Sud-Est	597,2	535,6	89,70 %	61,6	10,30 %	28,2	4,70 %	29,1	4,90 %	4,4	0,70 %
Arabe ou Asiatique de l'Ouest	207,5	174,4	84,00 %	33,1	16,00 %	12,5	6,00 %	13	6,20 %	7,7	3,70 %
Asiatique du Sud	368,7	319,5	86,70 %	49,2	13,30 %	16,2	4,40 %	25,8	7,00 %	7,2	1,90 %
Autre ou origines multiples	397,7	324,8	81,70 %	72,9	18,30 %	18,7	4,70 %	42	10,60 %	12,3	3,10 %
Autochtone	343,9	255,5	74,30 %	88,4	25,70 %	20,5	6,00 %	40,7	11,80 %	27,2	7,90 %
Immigrant/né au Canada :											
Né au Canada	8 518,80	7 511,30	88,20 %	1 007,60	11,80 %	317	3,70 %	452,1	5,30 %	238,5	2,80 %
Immigrant < 5 ans	328,5	278,4	84,80 %	50,1	15,20 %	16,1	4,90 %	24,4	7,40 %	9,5	2,90 %
Immigrant > 5 ans	2 033,20	1 790,00	88,00 %	243,2	12,00 %	75,4	3,70 %	125,4	6,20 %	42,4	2,10 %
Urbain/rural :											
Centre de population	8 923,40	7 821,40	87,60 %	1 102,10	12,40 %	334	3,70 %	515,2	5,80 %	252,8	2,80 %
Rural	2 034,90	1 826,30	89,70 %	208,7	10,30 %	75,5	3,70 %	92,9	4,60 %	40,3	2,00 %
Revenu du ménage/ratio MFR ⁶ :											
< 0,5	619,4	347,3	56,10 %	272,1	43,90 %	42,6	6,90 %	128,4	20,70 %	101,1	16,30 %
0,5 - < 1,0	1 988,10	1 499,80	75,40 %	488,3	24,60 %	128,8	6,50 %	247,1	12,40 %	112,4	5,70 %
1,0 - 1,49	1 806,90	1 577,70	87,30 %	229,2	12,70 %	92,6	5,10 %	96,8	5,40 %	39,7	2,20 %
1,5 - 1,9	1 914,90	1 756,60	91,70 %	158,4	8,30 %	61,9	3,20 %	76	4,00 %	20,5	1,10 %
2,0 - 2,99	2 224,40	2 118,10	95,20 %	106,3	4,80 %	51,2	2,30 %	42,3	1,90 %	12,8	0,60 %
3,0 +	2 380,80	2 332,20	98,00 %	48,5	2,00 %	31,2	1,30 %	13,1	0,60 %	4,3	0,20 %

1. Provinces participantes seulement. En 2014, Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba, la Colombie-Britannique et le Yukon n'ont pas participé au module sur la sécurité alimentaire de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

2. Les « Ménages totaux » excluent les ménages dont il manque des données en matière de sécurité alimentaire.

3. « Autre » comprend un petit nombre de ménages composés de personnes seules et de couples sans enfants, lesquels contiennent des personnes de moins de 18 ans.

4. L'éducation signifie le plus haut niveau d'éducation atteint parmi les membres du ménage,

5. Fait référence à la situation du répondant,

6. La MFR est 50 % du revenu médian des ménages, en tenant compte de la taille du ménage. Il exclut les territoires, car l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, l'enquête duquel la MFR est calculée, exclut les territoires.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2014.

Annexe D — Taux d'insécurité alimentaire des ménages par province et territoire, 2005–2014

Taux d'insécurité alimentaire des ménages par province et territoire, 2005-2014						
Province/Territoire	2005 ¹			2007		
	Insécurité alimentaire modérée & grave (%)	Insécurité alimentaire totale (%)	IC 95 % ²	Insécurité alimentaire modérée & grave (%)	Insécurité alimentaire totale (%)	IC 95 % ²
Terre-Neuve-et-Labrador	s. o.	s. o.		10,0 %	15,7 %	13,7 - 17,8 %
Île-du-Prince-Édouard	8,3 %	12,9 %	11,1 - 14,7 %	10,1 %	14,9 %	12,7 - 17,1 %
Nouvelle-Écosse	10,8 %	16,1 %	14,8 - 17,4 %	10,0 %	14,4 %	12,6 - 16,2 %
Nouveau-Brunswick	s. o.	s. o.		9,5 %	13,8 %	12,3 - 15,4 %
Québec	7,2 %	11,3 %	10,8 - 11,9 %	7,5 %	10,9 %	10,2 - 11,8 %
Ontario	7,7 %	11,6 %	11,26 - 12,0 %	8,1 %	11,8 %	11,1 - 12,5 %
Manitoba	s. o.	s. o.		9,3 %	12,4 %	10,5 - 14,4 %
Saskatchewan	s. o.	s. o.		6,3 %	9,5 %	8,2 - 10,9 %
Alberta	6,6 %	10,4 %	9,6 - 11,2 %	6,0 %	9,1 %	8,1 - 10,2 %
Colombie-Britannique	7,3 %	11,0 %	10,4 - 11,6 %	7,7 %	10,8 %	9,8 - 11,8 %
Yukon	s. o.	s. o.		14,4 %	17,8 %	12,3 - 23,2 %
Territoires du Nord-Ouest	11,2 %	14,2 %	11,4 - 17,0 %	11,6 %	16,5 %	10,5 - 22,4 %
Nunavut	33,1 %	38,0 %	27,0 - 49,0 %	30,8 %	35,4 %	27,5 - 43,3 %

Province/Territoire	2008			2009 ¹		
	Insécurité alimentaire modérée & grave (%)	Insécurité alimentaire totale (%)	IC 95 % ²	Insécurité alimentaire modérée & grave (%)	Insécurité alimentaire totale (%)	IC 95 % ²
Terre-Neuve-et-Labrador	8,9 %	14,3 %	12,3 - 16,3 %	7,2 %	11,8 %	10,0 - 13,6 %
Île-du-Prince-Édouard	10,6 %	15,3 %	12,8 - 17,7 %	s. o.		
Nouvelle-Écosse	8,6 %	13,5 %	11,8 - 15,2 %	10,4 %	15,9 %	14,0 - 17,7 %
Nouveau-Brunswick	9,6 %	15,1 %	13,5 - 16,8 %	s. o.		
Québec	6,2 %	9,4 %	8,6 - 10,2 %	7,2 %	11,3 %	10,3 - 12,3 %
Ontario	8,3 %	12,1 %	11,3 - 13,0 %	9,2 %	12,5 %	11,7 - 13,3 %
Manitoba	8,9 %	12,9 %	11,0 - 14,7 %	8,1 %	10,8 %	9,0 - 12,6 %
Saskatchewan	6,5 %	9,7 %	8,4 - 10,9 %	5,3 %	8,2 %	6,8 - 9,6 %
Alberta	6,8 %	10,0 %	8,9 - 11,1 %	7,1 %	10,8 %	9,4 - 12,1 %
Colombie-Britannique	7,9 %	11,5 %	10,4 - 12,7 %	8,2 %	11,9 %	10,7 - 13,0 %
Yukon	9,5 %	13,0 %	9,7 - 16,3 %	12,1 %	13,9 %	9,4 - 18,3 %
Territoires du Nord-Ouest	13,7 %	17,8 %	12,7 - 22,9 %	7,8 %	9,8 %	5,7 - 13,8 %
Nunavut	32,3 %	34,6 %	20,1 - 49,1 %	28,9 %	31,0 %	26,4 - 35,5 %

1. En 2005 (ESCC 3.1), Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan et le Yukon ont choisi de ne pas mesurer l'insécurité alimentaire. En 2009-2010, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick n'ont pas mesuré l'insécurité alimentaire. En 2013-2014, la Colombie-Britannique, le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador et le Yukon n'ont pas mesuré l'insécurité alimentaire.

2. Des intervalles de confiance de 95 % sont fournis pour l'insécurité alimentaire totale. Là où les intervalles de confiance ne se chevauchent pas, les différences observées dans les évaluations des prévalences peuvent être considérées comme étant significatives.

	2012			2013 ¹		
Province/Territoire	Insécurité alimentaire modérée & grave (%)	Insécurité alimentaire totale (%)	IC 95 % ²	Insécurité alimentaire modérée & grave (%)	Insécurité alimentaire totale (%)	IC 95 % ²
Terre-Neuve-et-Labrador	8,1 %	13,4 %	10,6 % - 16,1 %	s. o.	s. o.	s. o.
Île-du-Prince-Édouard	11,4 %	16,2 %	12,5 % - 20,0 %	11,6 %	16,7 %	13,8 % - 19,6 %
Nouvelle-Écosse	11,6 %	17,5 %	15,0 % - 20,0 %	11,3 %	18,4 %	16,1 % - 20,9 %
Nouveau-Brunswick	10 %	15,6 %	13,4 % - 17,7 %	10,6 %	16,0 %	14,0 % - 17,9 %
Québec	8,5 %	13,5 %	12,4 % - 14,6 %	7,2 %	11,8 %	10,7 % - 12,9 %
Ontario	8,2 %	11,7 %	10,9 % - 12,5 %	8,7 %	12,5 %	11,5 % - 13,5 %
Manitoba	8,4 %	12,1 %	10,2 % - 14,1 %	s. o.	s. o.	s. o.
Saskatchewan	8,1 %	12,5 %	10,4 % - 14,5 %	8,6 %	12,2 %	10,4 % - 14,0 %
Alberta	7,8 %	11,5 %	10,0 % - 13,1 %	8,0 %	11,3 %	9,7 % - 12,9 %
Colombie-Britannique	8,8 %	12,7 %	11,3 % - 14,1 %	s. o.	s. o.	s. o.
Yukon	12,4 %	17,1 %	14,0 % - 20,3 %	s. o.	s. o.	s. o.
Territoires du Nord-Ouest	14,5 %	20,4 %	15,7 % - 25,0 %	15,9 %	20,4 %	16,3 % - 24,5 %
Nunavut	40,3 %	45,2 %	37,0 % - 53,5 %	39,3 %	45,0 %	38,0 % - 52,0 %

2014 ¹			
Province/Territoire	Insécurité alimentaire modérée & grave (%)	Insécurité alimentaire totale (%)	IC 95 % ²
Terre-Neuve-et-Labrador	s. o.	s. o.	s. o.
Île-du-Prince-Édouard	10,2 %	15,1 %	12,0 % - 18,3 %
Nouvelle-Écosse	9,8 %	15,4 %	13,5 % - 17,3 %
Nouveau-Brunswick	10,7 %	15,2 %	13,2 % - 17,1 %
Québec	7,3 %	11,6 %	10,6 % - 12,5 %
Ontario	8,7 %	11,9 %	11,1 % - 12,7 %
Manitoba	s. o.	s. o.	s. o.
Saskatchewan	7,0 %	10,6 %	8,4 % - 12,8 %
Alberta	7,3 %	11,4 %	10,1 % - 12,8 %
Colombie-Britannique	s. o.	s. o.	s. o.
Yukon	s. o.	s. o.	s. o.
Territoires du Nord-Ouest	17,9 %	24,1 %	16,6 % - 31,6 %
Nunavut	42,8 %	46,8 %	37,9 % - 55,7 %

Annexe E – La prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par région métropolitaine de recensement, 2007-2008, 2011-2012 et 2013-2014

La prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par région métropolitaine de recensement ¹						
RMR	2007-2008		2011-2012		2013-2014	
	(%)	IC 95 %	(%)	95 % CI	(%)	IC 95 %
St. John's	13,32 %	10,9-16,4 %	11,10 %	8,6- 14,2 %	-	-
Halifax	13,26 %	10,9-16,0 %	19,94 %	16,9-23,3 %	15,1 %	12,5 % - 17,7 %
Moncton	15,87 %	13,1-19,0 %	17,81 %	14,7-21,5 %	16,3 %	12,8 % - 19,9 %
Saint John	10,24 %	7,6-13,8 %	14,41 %	11,4-18,0 %	16,6 %	12,6 % - 20,6 %
Saguenay	9,24 %	7,1-12,0 %	12,43 %	10,0-15,5 %	14,2 % ²	10,7 % - 17,8 %
Québec	10,78 %	8,9-13,0 %	9,04 %	7,2-11,2 %	7,3 % ²	5,5 % - 9,2 %
Sherbrooke	8,96 %	6,6-12,1 %	8,61 %	6,4-11,5 %	10,6 % ²	7,3 % - 13,9 %
Trois-Rivières	11,42 %	9,1-14,3 %	11,56 %	8,6-15,2 %	12,4 % ²	8,8 % - 16,0 %
Montréal	10,04 %	9,2-11,0 %	14,75 %	13,5-16,1 %	12,7 % ²	11,3 % - 14,0 %
Ottawa-Gatineau	10,99 %	9,5-12,7 %	10,29 %	8,8-12,0 %	10,0 % ²	8,7 % - 11,4 %
Kingston	12,12 %	9,4-15,3 %	10,73 % ^A	7,5-15,1 %	14,9 %	10,8 % - 18,9 %
Peterborough	10,08 %	7,4-13,8 %	15,90 %	12,1-20,4 %	17,6 % ^A	11,9 % - 23,4 %
Oshawa	11,06 %	8,6-14,2 %	13,21 %	10,3-16,7 %	10,6 %	7,8 % - 13,4 %
Toronto	12,50 %	11,4-13,7 %	11,96 %	10,8-13,2 %	12,6 %	11,3 % - 13,9 %
Hamilton	12,40 %	10,5-14,6 %	9,32 %	7,6-11,4 %	12,4 %	10,1 % - 14,8 %
St. Catharines-Niagara	12,24 %	9,9-15,0 %	11,12 %	9,0-13,7 %	12,9 %	9,3 % - 16,5 %
Kitchener	11,82 %	9,6-14,4 %	13,93 %	11,1-17,3 %	10,2 %	7,9 % - 12,5 %
Brantford	14,08 %	10,5-18,6 %	13,16 %	10,4-16,6 %	11,7 % ^A	7,7 % - 15,6 %
Guelph	10,83 % ^A	7,8-14,9 %	16,38 %	13,2-20,2 %	13,2 % ²	9,8 % - 16,7 %
London	11,24 %	9,3-13,6 %	10,41 %	8,3-13,0 %	14,8 %	11,4 % - 18,1 %
Windsor	14,06 %	11,5-17,1 %	13,15 % ^A	8,5-19,7 %	15,2 %	11,7 % - 18,7 %
Barrie	12,96 %	10,1-16,5 %	17,37 %	13,3-22,3 %	13,8 %	10,4 % - 17,2 %
Grand Sudbury	11,25 %	9,1-14,1 %	9,38 %	6,9-12,7 %	11,5 %	8,6 % - 14,4 %
Thunder Bay	15,01 %	12,6-18,1 %	13,93 %	10,9-17,7 %	14,0 %	10,3 % - 17,8 %
Winnipeg	14,25 %	12,3-16,4 %	11,51 %	9,6-13,8 %	-	-
Regina	11,01 %	9,0-13,3 %	13,6 % ^A	9,4-19,2 %	13,6 %	9,8 % - 17,4 %
Saskatoon	10,74 %	8,6-13,4 %	12,71 %	9,8-16,3 %	11,8 %	8,3 % - 15,4 %
Calgary	8,09 %	6,8-9,6 %	12,07 %	10,1-14,4 %	11,0 %	9,1 % - 12,9 %
Edmonton	10,58 %	9,1-12,2 %	13,12 %	11,0-15,5 %	11,7 %	9,6 % - 13,8 %
Kelowna	11,76 % ^A	7,5-17,9 %	14,24 % ^A	10,0-20,0 %	-	-
Abbotsford	8,32 %	6,0-11,4 %	14,85 %	11,0-19,7 %	-	-
Vancouver	10,51 %	9,4-11,7 %	10,35 %	9,1-11,8 %	-	-
Victoria	11,92 %	9,8-14,4 %	14,03 %	11,1-17,6 %	-	-

1. Le nombre total des ménages exclut les ménages qui n'ont pas de valeurs de sécurité alimentaire.

2. Les évaluations ne devraient pas être comparées aux évaluations de 2007-2008 et de 2011-2012, car elles sont basées sur différents échantillons non comparables; les évaluations de 2013-2014 reflètent les frontières qui ont été redéfinies par le recensement de 2011.

A. À utiliser avec prudence (coefficient de variation 16,6 % à 33,3 %).

Notes

- i Veuillez consulter le site Web du Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition (Santé Canada) au <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/insecurit/index-fra.php>.
- ii <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2013001/article/11889-fra.htm>.
- iii Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1996), Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, Plan d'action du sommet mondial de l'alimentation, paragraphe 1, Rome : novembre 1996. Disponible au : <http://www.fao.org/docrep/003/w3613e/w3613e00.htm>, accédé le 3/11/2013.
- iv McIntyre L, et al. Depression and suicide ideation in late adolescence and early adulthood are an outcome of child hunger. *J Affect Disord* 2012; <http://dx.doi.org/10.1016/j.jad.2012.11.029>. Kirkpatrick S, et al. Child hunger and long-term adverse consequences for health. *Arch Pediatr Adolesc Med* 2010; 164: 754-762.
- v Che J, Chen J. Food insecurity in Canadian households. *Health Rep* 2001; 12: 11-22. Galesloot S, et al. Food insecurity in Canadian adults receiving diabetes care. *Can J Diet Prac Res* 2012; 73: e261-e266. Gucciardi E, et al. Exploration of the relationship between household food insecurity and diabetes care in Canada. *Diabetes Care* 2009; 32: 2218-2224. Fuller-Thomson E, Nimigon J. Factors associated with depression among individuals with chronic fatigue syndrome: findings from a nationally representative survey. *Fam Pract* 2008; 25: 414-422. Muirhead V, et al. Oral health disparities and food insecurity in working poor Canadians. *Community Dent Oral Epidemiol* 2009; 37: 294-304. Vozoris N, Tarasuk V. Household food insufficiency is associated with poorer health. *J Nutr* 2003; 133: 120-126. Willows N, et al. Associations between household food insecurity and health outcomes in the Aboriginal population (excluding reserves). *Health Rep* 2011; 22: 1-6. McLeod L, Veall M. The dynamics of food insecurity and overall health: evidence from the Canadian National Population Health Survey. *Applied Economics* 2006; 38: 2131-2146.
- vi Anema A, et al. Food insecurity and HIV/AIDS: current knowledge, gaps, and research priorities. *Current HIV/AIDS Reports* 2009; 6: 224-231. Gucciardi E, et al. Exploration of the relationship between household food insecurity and diabetes care in Canada. *Diabetes Care* 2009; 32: 2218-2224. Marjerrison S, et al. Prevalence and associations of food insecurity in children with diabetes mellitus. *J Pediatr* 2010. Seligman HK, et al. Food insecurity and glycemic control among low-income patients with type 2 diabetes. *Diabetes Care* 2012; 35: 233-238.
- vii Tarasuk V, et al. Health care costs associated with household food insecurity in Ontario. *Can Med Assoc J* 2015. <http://www.cmaj.ca/content/early/2015/08/10/cmaj.150234>. Fitzpatrick T, et al. Looking Beyond Income and Education: Socioeconomic Status Gradients among Future High-Cost Users of Health Care. *Am J of Prev Med* 2015; 49: 167-171.
- viii En 2013, au Nunavut, le champ d'observation a été étendu pour représenter 92 % de la population ciblée, contre 71 % dans les années d'enquête précédente.
- ix Près de la moitié des Premières nations au Canada vivent dans des réserves, et Santé Canada tente de plus en plus de recueillir des données des Premières nations vivant dans des réserves. Voir, par exemple, l'Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement chez les Premières nations (EANEPN) qui comprend un module sur la sécurité alimentaire. <http://www.fnfnes.ca/>. Pour de plus amples renseignements sur les peuples autochtones vivant au Canada, veuillez consulter <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-eng.cfm>.
- x Voir Gaetz S, et al. *The State of Homelessness in Canada 2013*. Homeless Hub Paper #4. Toronto, ON: Canadian Homelessness Research Network Press, 2013.
- xi Voir *Income related Household Food Security in Canada*, Canadian Community Health Survey, cycle 2.2, Nutrition (2004) Health Canada, 2007, Cat. H164-42/2007E-PDF, ISBN 978-0-662-45455-7, HC Pub. No. 4696. http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/income_food_sec-sec_alim-eng.php.
- xii L'insécurité alimentaire marginale n'est pas une catégorie utilisée par les publications de Santé Canada portant sur ce module. Selon leur système de classement, les ménages avec une seule réponse affirmative étaient considérés comme étant sûrs. La catégorie marginale est ajoutée à ce rapport à cause d'une documentation croissante indiquant que les ménages rapportant un certain niveau d'incertitude quant à leur accès à la nourriture sont plus vulnérables que ceux n'ayant donné aucune réponse positive aux énoncés du questionnaire. Coleman-Jensen, A J. U.S. food insecurity status: toward a refined definition. *Soc Indic Res* 2010; 95 : 215-230.
- xiii Statistiques Canada, CANSIM, tableau 051-0001. Dernière modification : 2014-09-26. <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/I01/cst01/demo02a-fra.htm>.
- xiv Les pourcentages et les nombres fournis dans ce rapport font référence à la population totale ayant donné des réponses complètes au module de sécurité alimentaire. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012, environ 4 pour cent des ménages canadiens n'avaient pas des réponses complètes au module de sécurité alimentaire, et ces ménages ont été exclus.
- xv Nous mesurons la suffisance générale de revenu en prenant le revenu du ménage en tant que ratio de la mesure de faible revenu (MFR). En bref, pour calculer la MFR, le revenu du ménage est ajusté selon la taille ajustée du ménage (en divisant le revenu du ménage par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage) et la médiane de l'ensemble des individus est calculée. La MFR pour un ménage d'une personne est 50 % de la médiane de ce revenu ajusté. La MFR des ménages d'autres tailles est calculée en multipliant la MFR d'une personne seule par la taille ajustée du ménage. Ce nombre exclut les résultats des territoires, car l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, l'enquête qui permet le calcul de la MFR, exclut les territoires.
- xvi Le nombre de ménages dans l'échantillon dont la source principale de revenu est les dividendes et les intérêts est relativement petit. D'autres recherches ont démontré que les ménages dont la principale source de revenus est les dividendes et les intérêts ressemblent, démographiquement, aux ménages dont les membres ont 65 ou plus, par conséquent, ils ont été ajoutés aux ménages dont la source principale de revenu est les rentes.
- xvii Bien que le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages était inclus dans l'ESCC 2004, cette enquête n'était pas comprise dans nos comparaisons, car elle n'est pas considérée comme étant comparable aux enquêtes annuelles subséquentes. Voir <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/insecurit/prov-ter-2005-fra.php>.
- xviii Sriram U, Tarasuk V. Changes in household food insecurity rates in Canadian metropolitan areas from 2007 to 2012. *Can J Pub Health* 2015; 106(5): e322-e327.